



9 Décembre
2017

Procès-Verbal

Assemblée Générale

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR	3
1. Allocutions de Bienvenue	6
1.1. Allocution de bienvenue de Monsieur Michel FERNANDEZ, Président de la ligue Pays de Loire de Roller Sports	6
1.2. Allocution de bienvenue de Monsieur Nicolas BELLOIR, Président de la FF Roller Sports	7
2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 10 décembre 2016	8
3. Rapport moral du Président (Nicolas BELLOIR)	8
4. Situation financière arrêtée au 30 juin 2017	15
4.1. Rapport sur la situation financière de la Fédération (Florence BEUF)	15
4.1.1. Examen du Bilan	16
4.1.2. Le compte de résultat.....	18
4.2. Rapport du commissaire aux comptes (Bruno GAUTHIER)	21
5. Présentation et approbation du budget prévisionnel primitif pour 2018-2019	23
5.1. Les ressources	24
5.2. Les charges	25
6. Approbation des tarifs de la licence et de l'affiliation 2018-2019	25
7. Approbation des textes réglementaires (AG Extraordinaire)	28
8. Rapports des comités et commissions sportifs	34
8.1. Comité Patinage Artistique (Florence BEUF).....	34
8.1.1. Le Développement de la discipline.....	34
8.1.2. Les médailles internationales	34
8.1.3. Les grands changements 2017	35
8.2. Comité Course (Michel FERNANDEZ)	36
8.2.1. Evolution des effectifs	36
8.2.2. Licences compétitions ou loisir	37
8.2.3. Les jeunes arrivent en force	37
8.2.4. Les compétitions nationales.....	37
8.2.5. Les Championnats de France.....	38
8.2.6. Le Championnat d'Europe (Portugal)	38
8.2.7. Les actions programmées pour 2018	38
8.3. Comité Rink Hockey (Philippe SAMBOURG).....	39
8.3.1. Palmarès National 2016-2017	39
8.3.2. Evolution des licences	39

8.3.3.	Règlements sportifs.....	40
8.3.4.	Perte du statut de Haut Niveau.....	40
8.3.5.	L'arbitrage : une priorité	41
8.3.6.	La formation des entraîneurs et joueurs.....	41
8.3.7.	Comment tenter de développer le Rink Hockey en France ?.....	41
8.4.	Comité Roller Hockey (Boris DARLET)	42
8.5.	Commission Randonnée (Stéphane CASTERAN)	46
8.5.1.	Evolution des pratiquants	46
8.5.2.	Le circuit Rando Verte Roller et les circuits régionaux.....	47
8.5.3.	Les randonnées urbaines.....	48
8.6.	Commission Roller Freestyle (Thierry MENARD).....	49
8.6.1.	Une activité en progression.....	49
8.6.2.	Un projet d'Olympiade 2017-2020.....	50
8.7.	Commission Roller Derby (Amandine CRAMBES)	51
8.7.1.	Présentation du Roller Derby en France	51
8.7.2.	Saison sportive 2016-2017	52
8.7.3.	Les projets pour la saison 2017-2018.....	53
8.8.	Commission Skateboard (Vincent PASQUALINI – Rapport présenté par Hervé LALLEMENT)	54
8.8.1.	Le Championnat de France.....	54
8.8.2.	La Team Skateboard France	54
8.8.3.	Label qualité : Ecole Française de Skateboard	55
8.8.4.	Les autres disciplines.....	56
9.	Rapport du secrétaire général (Stéphane CASTERAN)	57
9.1.	Activité fédérale	57
9.2.	Les Ligues et les Comités Départementaux.....	65
9.3.	Les actions de développement : zoom sur deux dispositifs	66
9.3.1.	Soy Luna.....	66
9.3.2.	#MyRoller	67
10.	Rapport d'activités de la Commission médicale (Xavier FANCA)	69
10.1.	Bilan des double surclassements 2017.....	69
10.2.	Composition de la Commission médicale	70
10.3.	Suivi médical réglementaire	71
10.4.	Dopage.....	71
11.	Rapport d'activités de la Direction Technique Nationale (Hervé LALLEMENT)	72
12.	Questions diverses	77

87 représentants des clubs portant 37 690 voix sont présents.

Aucune condition de quorum n'est nécessaire pour que l'Assemblée Générale Ordinaire puisse valablement délibérer.

1. Allocutions de Bienvenue

Le Président Nicolas BELLOIR ouvre l'Assemblée Générale, avec une allocution de bienvenue. Après avoir remercié les participants de prendre part aux travaux de cette journée, il salue la présence de Michel FERNANDEZ, Président de la ligue Pays de Loire, hôte de l'Assemblée Générale, ainsi que de Daniel MURAIL, Vice-président du CROS Pays de la Loire.

1.1. Allocution de bienvenue de Monsieur Michel FERNANDEZ, Président de la ligue Pays de Loire de Roller Sports

La ligue des Pays de la Loire est heureuse de vous accueillir pour cette Assemblée Générale Fédérale.

Les Pays de la Loire sont constitués de 5 départements à la fois urbains et ruraux. Ils renferment une vie sociale, collective, associative très importante qui nous a permis d'être la région dite la plus sportive de France. Ceci est donné au rapport du nombre de licenciés par rapport au nombre d'habitants.

Dans ce paysage, le roller et le skateboard occupent une place importante. A titre d'exemple, nos sports sont placés au 5^{ème} rang en nombre d'athlètes de Haut Niveau (40). Les efforts du bénévolat paient. Les personnes sont motivées.

Je vous souhaite une bonne journée.

1.2. Allocution de bienvenue de Daniel MURAIL, Vice-président du CROS Pays de la Loire

Bravo à tous les bénévoles des clubs des départements et de la ligue des Pays de la Loire.

Le CROS est porteur des intérêts des compétitions et de la performance des fédérations. Partenaire privilégié et reconnu sur le plan régional du sport santé et bien-être des Pays de la Loire, le CROS attache également une importance à tout ce qui concerne le sport loisir ou ludique, que vous pouvez développer aussi avec vos 8 disciplines.

Il développe également de nombreuses actions pour lutter contre la sédentarité et mettre en œuvre un plan d'activités physique s'inscrivant dans le cadre national initié pour répondre à cet enjeu de santé publique. Le CROS agit également pour promouvoir le sport auprès des plus publics, plus éloignés de la pratique sportive, tout particulièrement les jeunes et les femmes.

Le CROS met en place des formations généralistes qui s'adressent à tous les dirigeants, en particulier une formation reconnue et validée par l'Etat, à savoir le Certificat de Formation et de Gestion

Administrative. Celle-ci est même maintenant dispensée en e-learning, qui permet de se former chez soi avec une ou deux réunions.

Pour les départements, il existe les comités départementaux olympiques et sportifs (CDOS), qui peuvent mettre en relation avec des éléments basiques simples, comme « basic compta » qui permet d'avoir tous les documents nécessaires à la gestion comptable et financière d'une association.

Je remercie le Président, Nicolas BELLOIR, pour le travail qu'il fournit en tant que Vice-président du CNOSF, en charge des territoires. Cette commission regroupe 6 inter-régions, dont je représente l'inter-région nord-ouest. Cela permet un échange avec le CNOSF et toutes les structures des CROS et des CDOS. Une représentation légitime, puisque le CNOSF a dédié 4 compétences aux CROS, à savoir :

- La santé ;
- La formation ;
- La citoyenneté ;
- Les politiques publiques.

Les échanges entre la base – CROS et CDOS – et le CNOSF, ont des répercussions qui permettent à vos clubs et vos comités de peut-être mieux avancer au niveau des territoires.

1.3. Allocution de bienvenue de Monsieur Nicolas BELLOIR, Président de la FF Roller Sports

Chers Amis,

Ces dernières années de nombreux bouleversements ont eu lieu. Le sport a pris une place importante dans notre société et le paysage sportif a lui-même profondément évolué. Ainsi de nombreuses activités sportives non fédérales (running, marche...) connaissent un succès de masse sans précédent, les femmes sont de plus en plus présentes, et tant mieux, sur le secteur sportif, la recherche de bien-être (physique et mental) devient une motivation essentielle à la pratique sportive, la professionnalisation du sport s'est poursuivie, un secteur professionnel du sport s'organise et se construit, des réductions budgétaires importantes s'imposent au monde fédéral et une réforme territoriale est venue bousculer nos organisations sportives.

Les fédérations sont donc aujourd'hui confrontées à des défis sans précédents dans un univers où la concurrence est de plus en plus contraignante.

Pour relever ces défis et sans trahir les valeurs qui sont les nôtres, nous avons engagé un projet fédéral innovant et ambitieux « Horizon 2024 – On a tant à partager » afin que le roller et le skateboard deviennent des sports encore plus reconnus.

Notre équipe depuis l'année dernière souhaite porter un programme qui permette à l'ensemble de nos clubs, départements et ligues de transformer ce qui semble être des contraintes en opportunités de développement.

Les différentes interventions de la journée vous le préciseront.

Minute de silence pour ceux qui nous ont quitté au cours de l'année.

2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 10 décembre 2016

Le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 décembre 2016 a été transmis aux représentants des clubs par courriel, en amont de la séance de ce jour.

Stéphane CASTERAN, secrétaire général, soumet au vote le procès-verbal du 10 décembre 2016.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 décembre 2016

3. Rapport moral du Président (Nicolas BELLOIR)

Ce rapport moral aura une tonalité optimiste car c'est pour moi une condition nécessaire et indispensable pour faire progresser une organisation, sans pour autant passer sous silence les difficultés rencontrées.

Pour cette première année de l'olympiade, je voudrais exprimer mes satisfactions, tout d'abord celle d'obtenir des résultats sportifs avec une année que je juge pour ma part excellente.

Certes, chacun peut avoir à redire sur la performance d'un athlète ou d'une équipe, mais personnellement, la lecture de l'ensemble des résultats sportifs m'a apporté des raisons d'espérer et de croire, dans les années à venir, à des résultats sportifs de grande qualité. Nous avons 2 grands rendez-vous sportifs la saison dernière avec les World Games à Worclaw et les Roller Games, Championnat du Monde unifié, à Nanjing.

Sur ces deux temps forts le moins que l'on puisse dire c'est que nous avons su répondre présents.

Sur les World Games, la médaille d'argent de Pierre Meriel en solo artistique a été un bonheur extraordinaire pour toute l'Equipe de France. Quelques minutes après cette victoire Marine Portet et Nathanael Fouloy obtenaient aussi une superbe médaille de Bronze en couple artistique. Des résultats aussi encourageants pour la discipline en quête de reconnaissance de haut niveau.

L'équipe de roller hockey a brillé également avec une très belle deuxième place augurant sans doute déjà une fin de saison encore plus prometteuse.

Après un parcours sans faute et des victoires sans appel face à la Suisse, l'Argentine, l'Italie et le Canada, les Bleus ont seulement buté en finale sur la République Tchèque.

La course a obtenu de meilleurs résultats qu'aux précédents World Games à Cali en 2013, et ramène pour cette édition 2017, 5 médailles que se partagent Gwendal Le Pivert (l'or sur le 500m route, et le bronze sur 200m route et 300m piste) et Elton de Souza (l'or sur 15000m sur piste et le bronze sur le 1000m piste).

Le bilan du roller sports sur ces Jeux Mondiaux avec des médailles obtenues sur l'ensemble des disciplines (vitesse, artistique, in line hockey) a été très positif et salué par le comité national olympique

français puisque nous sommes la fédération ramenant le plus de médailles à la délégation française qui se classe 4^{ème} au général toutes disciplines et nations confondues.

Cette précision est importante car les Jeux Mondiaux sont devenus une manifestation majeure avec la participation de 100 pays. Ils sont placés sous le parrainage du CIO et, de ce fait, se prévalent d'être le parallèle et la réserve pour les disciplines non inscrites aux Jeux Olympiques.

Le deuxième rendez-vous sportif majeur de la saison a eu lieu première quinzaine de septembre à Nanjing en Chine puisque notre Fédération Internationale de Roller Sports avait décidé de créer un immense championnat du monde réunissant toutes les disciplines du roller et du skateboard en un seul et même endroit.

Les World Roller Games, une sorte de « Jeux Olympiques » du Roller et Skateboard. C'est la première fois qu'un événement d'une telle envergure est organisé dans l'histoire du Roller et Skateboard. Il faut saluer cette initiative qui est une vraie réussite, et ceux qui ont eu la chance de pouvoir y assister, garderont longtemps en souvenirs la cérémonie d'ouverture réunissant 61 pays avec plus de 4 000 patineurs. Notre sport avec un tel événement ne peut que grandir et n'a surtout pas à rougir face à d'autres événements sportifs.

Sur ce rendez-vous majeur la **France termine les premiers World Roller Games de l'histoire en apothéose en allant chercher la 3^{ème} place au classement des médailles derrière la Colombie et l'Italie. La délégation tricolore revient avec 11 titres de Champion du Monde, 10 médailles d'argent et 3 médailles de bronze.**

Nos 11 champions du Monde sont :

Roman ABRATE (Freestyle Street)

Sébastien RASTEGAR (Inline Cross)

Nicolas VARIN (Descente)

Émilie SADOUX (Descente – contre la montre)

Nolan BEDDIAF (Course – 20 kms éliminations + Marathon)

Martin FERRIÉ (Course – 10 kms points)

Valentin THIEBAULT (Course – tour)

Relais Juniors Hommes (Course)

Equipe Juniors (U20 – Roller Hockey)

Équipe Séniors Hommes (Roller Hockey)

Ce palmarès illustre une autre force de notre délégation à ces World Games c'est la polyvalence puisque nous avons obtenu nos titres et podiums dans de nombreuses disciplines, de la course, au roller hockey en passant par l'artistique, le street et la descente. Les français ont brillé dans la plupart des disciplines où ils étaient alignés. Ce qui n'est pas le cas des deux nations devant nous : la Colombie qui a récolté l'essentiel de ses médailles en roller course, s'assurant la première place du classement général et l'Italie, seconde nation au nombre de titres, qui a récolté majoritairement ses trophées en patinage artistique.

Les moments forts et les émotions ont été nombreuses et intenses, je suis très fier des résultats obtenus. Sans faire de choix parmi les performances du collectif France, je voudrais toutefois mettre l'accent sur quelques médailles emblématiques.

Je pense notamment au doublé en roller hockey. Les juniors hommes avaient déjà été champions du monde en 2014 à Toulouse. Ils ont récidivé en 2017 ! Les seniors hommes butaient contre les Tchèques depuis plusieurs années en finale. Cette fois-ci, les Bleus ont affronté l'Italie et remporté le premier titre senior de l'histoire du roller hockey !

En roller course, je voudrais saluer la performance de Nolan Beddiaf qui ramène deux titres mondiaux lors des épreuves sur route et du marathon après un début d'année très compliqué pour lui sur le plan personnel et sportif.

Enfin, je voudrais aussi saluer la performance de Séréna GIRAUD (Patinage Artistique Inline) qui ramène la seule médaille française en patinage artistique. Après sa 3^{ème} place en 2016, elle confirme sa présence au plus haut niveau mondial et redonne un peu de couleurs à la discipline artistique en quête de résultats internationaux.

Lors de ces Roller Games, la Fédération a souhaité également créer un collectif #EspritFrance dont l'objectif était de décloisonner les disciplines afin de créer non pas des Equipes de France mais une seule Equipe de France de Roller Sports et Skateboard. Ce collectif a été aussi une réussite et l'alchimie entre tous les athlètes a fonctionné, renforcée par la création d'un Club France qui a été un lieu de regroupement, de partage et de convivialité pour l'ensemble des athlètes. Ce Club France a aussi permis de faire rayonner l'image de la Fédération à l'international et de nombreuses équipes étrangères sont venues voir son agencement et son fonctionnement. Le Président de la World Skate (nouveau nom de notre fédération internationale) a même salué et encouragé ce type d'initiative lors du Congrès de la Fédération Internationale.

La prochaine édition des World Roller Games est d'ores et déjà programmée à Barcelone en 2019. Nul doute que nous mobiliserons encore les moyens nécessaires pour permettre à notre collectif France de préparer ce rendez-vous désormais incontournable ! Nous souhaitons également, puisque Barcelone n'est pas si loin, permettre à un maximum de personnes de pouvoir venir sur un tel événement sportif. Nous aurons un chantier important à conduire au premier semestre 2018 pour définir les contours de notre présence en Espagne.

La deuxième satisfaction, repose sur le développement de la pratique du sport pour un plus grand nombre. Certes c'est un enjeu fixé par notre Ministère de tutelle, c'est aussi un axe essentiel si nous voulons continuer à progresser.

Dans ce domaine la saison passée a été marquée par une croissance sans précédent de nos effectifs +13,6%. Nous avons jusqu'à présent un rythme régulier permettant aux clubs de répondre à la plupart des sollicitations.

Ce pic de progression, identifié par une série télévisée auprès des jeunes filles, Soy Luna, a suscité un tel engouement que les clubs ont eu parfois un peu de mal à répondre présents, faute de disponibilité d'encadrement et/ou d'équipement.

Néanmoins, un travail partenarial avec nos structures déconcentrées (Ligues et comités départementaux) a permis de mettre en place des stages spécifiques labellisés « Soy Luna » pour tenter de répondre aux nombreuses attentes. Je remercie toutes celles et ceux qui ont collaboré à ce dispositif, monté dans l'urgence, mais indispensable pour ne pas laisser passer cette opportunité de développement auprès d'un public jeune et féminin.

De surcroît, cette action a permis, sans que nous l'ayons préalablement imaginé, de monter un partenariat avec la société Euro Disney autour de cette série télévisée. Ce partenariat est reconduit pour la saison 2017/2018 et devrait nous permettre d'amplifier de façon inédite la visibilité médiatique des clubs auprès d'un public beaucoup plus large. C'est également une chance de favoriser la conversion de nombreux jeunes licenciés en pratiquants assidus. De plus, c'est un levier formidable pour accompagner les clubs vers une adaptation de l'offre pour une meilleure prise en charge de la demande loisir actuelle. Nous pouvons les encourager à former leurs initiateurs à ces pratiques spécifiques. Enfin c'est une opportunité de contribuer à la professionnalisation des associations employeuses en proposant des formats de stages « Soy Luna » clé-en-main.

Je rappelle que le service Ressource et développement de la Fédération a mis en place, avec l'aide des ligues, une convention autour de ces stages qui a pour but de :

- désigner un éducateur diplômé comme référent régional du projet, lequel reçoit une formation gratuite sur ce dispositif ;
- de signer la convention Ligue « Soy Luna » avec la fédération permettant d'être habilité à proposer une offre de pratique et de formation aux clubs régionaux ainsi que des outils de communication sur ce thème. Les droits d'utilisation d'image sont très réglementés par Disney ;
- enfin de conventionner permettant une mise à disposition auprès des clubs d'un kit signalétique Soy Luna fourni par la fédération à chaque ligue.

Ce phénomène Soy Luna a certes profité avant tout à la discipline artistique néanmoins cette dynamique a été contagieuse puisque sur la saison dernière toutes les disciplines ont progressé sur le plan des effectifs.

Discipline	30/06/2017	30/06/2016	Var
Artistique	12194	9261	2933
Course	10531	9562	969
Roller Derby	4414	4091	323
Roller Hockey	15107	14568	539
Roller Freestyle	5189	4175	1014
Roller Freestyle - Roller Soccer	287	177	110
Roller Freestyle - Trotinette	253	280	-27
Randonnee	12820	10961	1859
Rink Hockey	5697	5333	364
Skateboard	2163	1946	217
Skateboard - Descente	476	471	5
Skateboard - Trike Drift	32	30	2
	69163	60855	8308

Cette dynamique collective est révélatrice de notre capacité à pouvoir encore grandir, nous avons de belles perspectives de développement si nous savons être à l'écoute aussi des attentes des français en matière de pratique sportive : loisirs, plaisirs et convivialité. C'est l'orientation donnée au dispositif #MyRoller lancé en janvier dernier.

Ce dispositif c'est la troisième satisfaction de cette saison car en moins d'un an nos objectifs sont largement dépassés. Je rappelle que #MyRoller a pour but de créer une communauté ouverte autour de la pratique grand public en s'appuyant sur des événements. Ce dispositif a été construit comme une véritable signature, il a pour but de créer du lien avec le pratiquant tout en adoptant un statut adisciplinaire.

Il s'adresse à la fois aux pratiquants « une invitation à intégrer une communauté » et aux organisateurs « comme véritable outil fédérateur ».

C'est le début d'une histoire que l'on souhaite raconter afin de rassembler et séduire autour de contenus médias digitalisés et de supports adaptés.

Succès car depuis 9 mois c'est 350 événements référencés sur le site internet, c'est presque 10 000 abonnés sur la page Facebook, et cette communauté est active puisque c'est environ 350 000 personnes atteintes par mois, 22 000 personnes en moyenne atteintes par post publié et environ 85 000 vues de vidéos par mois.

Cette vision quantitative très encourageante pour la suite ne doit pas nous conduire à relâcher nos efforts, il ne s'agit que d'une première étape pour créer la communauté. Il faut poursuivre le travail pour maintenant transformer cette communauté en adhérents et peut-être si nous voulons amplifier le dispositif trouver un ou plusieurs partenaires pour cette marque. Je vous encourage vivement à continuer de faire vivre cette communauté car c'est chacun d'entre nous qui y contribue.

Au de-là des satisfactions, et je pourrai les multiplier, il y a cette année et même si je veux rester résolument optimiste, une décision qui reste pour moi difficile à accepter celle de la non reconnaissance de haut niveau du rink-hockey et de l'artistique.

Difficile à accepter car si un décret a été pris pour acter ce retrait nous avons engagé depuis sa publication une action dérogatoire, ouverte par le Ministère pour tenter de revenir sur cette décision.

La reconnaissance de haut-niveau d'une discipline a toujours été vitale pour notre fédération car elle a permis de structurer le travail dans les clubs pour permettre aux meilleurs athlètes de prétendre participer aux compétitions internationales. Je n'oublie pas non plus l'apport financier à l'échelon national pour le fonctionnement de nos équipes de France comme les aides octroyées par de nombreuses collectivités pour les sportifs inscrits sur liste.

Cette non reconnaissance de haut niveau pour deux de nos disciplines fondatrices est vécu comme un réel désaveu de notre politique sportive conduite depuis des années.

Ces propos je les ai tenus auprès de deux Ministres Monsieur Braillard et dernièrement Madame Flessel pour leur faire part de notre totale incompréhension face à cette décision. Il ne s'agit pas pour moi de remettre en question les critères établis pour statuer sur les critères de haut niveau d'un sport mais plutôt d'apprécier au cas par cas chaque sport car les résultats sportifs (indicateur de performance) et le nombre de nations présentes aux Championnats du Monde (indicateur d'universalité) peuvent illustrer le niveau de pratique et de compétitivité internationales.

Certes pour le rink-hockey et le patinage artistique nous étions au seuil avec un niveau de participation aux derniers championnats du monde mais cette diminution de fréquentation de cette compétition est le fruit d'une politique internationale inconséquente que nous nous avons dû mal à combattre.

Et c'est ce qui est d'autant plus difficile à accepter c'est que cette décision ne repose en rien sur des choix effectués par notre Fédération ! Ce message a été entendu et nous avons effectué une demande dérogatoire qui doit être examinée par la commission qui a elle-même entériné le retrait de la reconnaissance.

Cette commission s'est réunie cette semaine. Elle a entériné notre PPF mais n'a pas pris de décision concernant notre demande de reconnaissance de Haut Niveau pour l'artistique et le rink-hockey. Les débats ont été rudes pour autant c'est le statut quo. Nous allons donc demander un rendez-vous à la directrice des sports car le ministère n'a pas fermé la porte à notre demande même si nous subissons déjà les conséquences de ce décret.

Une seule chose est connue pour nous c'est la difficulté que nous rencontrons aujourd'hui pour organiser et structurer le haut niveau dans ces deux disciplines mais aussi avec des effets collatéraux pour toute notre filière de sport de haut niveau.

Nous devons envisager une implication et un financement nouveau si cette décision devait être maintenue. Nous avons organisé une première réunion fin septembre sur ce sujet avec les responsables des commissions sportives pour examiner les pistes de fonctionnement et de financement.

En dehors de coupes immédiates dans les programmes sportifs nous n'avons pas été plus loin car parallèlement notre Projet de Performance Fédéral devait être finalisé. Le directeur technique national reviendra sur ce dispositif tout à l'heure.

La saison à venir va être compliquée à tous niveaux aussi bien en termes de planification sportive que de financement de nos équipes de France. Si nous allons vous présenter un résultat positif sur le plan financier, je ne prends malheureusement pas beaucoup de risque en vous indiquant que celui de la saison prochaine sera très difficile à tenir malgré les efforts demandés à chacun.

Cette situation nous la subissons et elle vient perturber une dynamique fédérale que nous avons engagée avec le projet pour l'olympiade. C'est dur à vivre pour tout le monde, à commencer par les athlètes mais aussi l'encadrement et les bénévoles, tous ceux qui donnent de leur temps. Je comprends fort bien la démobilisation et le découragement que peut générer une telle décision.

Face à cette situation, les options à court terme sont peu nombreuses et nous obligent à imaginer des logiques de fonctionnement différentes autour de partenariats à construire et d'une démultiplication de nos activités pour être encore plus nombreux, plus forts et plus visibles. Nous n'avons plus le choix !

Le sport, c'est vrai, occupe dans nos vies une place toujours plus grande. Il mobilise des acteurs très nombreux : clubs et associations, fédérations, professionnels et amateurs, Etat et collectivités locales. Comme la pratique du sport a beaucoup évolué, autrefois réservée à une élite, elle est devenue un véritable phénomène de société, nous devons aussi repenser notre modèle de fonctionnement en élargissant nos actions à un public plus large.

Le sport pour tous est une des plus belles évolutions de notre temps. Si nos concitoyens vivent plus longtemps, s'ils sont aujourd'hui en meilleure santé, s'ils trouvent un meilleur équilibre de vie, c'est notamment grâce au développement de la pratique sportive, ne l'oublions pas.

Pour ma part je reste fondamentalement persuadé – tant pis si je choque les plus orthodoxes parmi nous – que si la compétition sportive a permis l'essor du sport, elle constitue aujourd'hui un frein à son développement si on ne se borne qu'à la compétition. Cette position pourra être jugée iconoclaste mais le sport est aujourd'hui engagé dans une profonde dynamique de changements (culturels, économiques, techniques, juridiques et financiers) où la dimension sociale est très présente. Il faut ajouter à cette dynamique de changement tous les besoins nouveaux liés au bien-être, à la santé, à l'entretien physique et à la recherche de convivialité et de rencontres.

Certes l'esprit de compétition nourrit les logiques sportives et les émotions collectives mais le sport est divers, toutes les facettes du sport organisé, du sport fédéré sont porteuses de découverte, de culture, de convivialité comme de développement. C'est certainement dans cette évolution indispensable que le sport fédéré préservera son essence, son objet, et nous permettra de trouver les ressources nécessaires pour maintenir notre niveau d'activités, de développement et de performance.

Ce constat se veut lucide pour permettre à notre Fédération de se développer davantage sur ces nouvelles demandes.

Ce constat invitant à raisonner différemment est-il nouveau ? Pas vraiment, nous en parlons depuis plusieurs années. Seulement nous sommes aujourd'hui au pied du mur et nous devons accélérer cette transition pour aller chercher de nouveaux adhérents.

Pour y parvenir il n'y a sans doute pas de recettes miracles mais je crois que nous devons avoir conscience d'une fragilité collective celle de ne pas rechercher à exister en dehors de nos propres réseaux.

Ce n'est pas en restant « à l'intérieur des murs » de la Fédération que nous pourrions engager des partenariats ou une présence plus active dans des réseaux cherchant à mobiliser et proposer de nouvelles orientations. Cette ouverture est nécessaire car elle suscite la diversité, la richesse et la confrontation indispensable pour créer de la valeur ajoutée « extra-compétitive »

Cette ouverture sur l'extérieur, ce décloisonnement passe certes par notre présence dans les instances internationales pour faire entendre la voie de la France qui par son histoire et ses effectifs est une Fédération importante pas toujours reconnue à sa juste valeur. Dans ce domaine l'élection de Boris Darlet à la présidence du CERILH est une bonne chose tout comme celle d'Alberto Lastrucci, nommé chairman du comité technique de roller hockey à la world skate. Je pense aussi à la présence active de Roland Broustaud au comité européen course tout comme la nomination de François Gigan comme secrétaire général du comité européen course.

Ces présences sont indispensables et doivent être renforcées en formant le vœu que chacun puisse défendre au mieux les logiques de notre fédération.

Cette présence et cette reconnaissance doivent également trouver un écho au plan national. A ce titre, j'ai eu l'opportunité d'être élu comme Vice-président délégué du CNOSF en charge des territoires au côté de Denis Masseglia.

Je mesure aujourd'hui l'apport de cette élection au sein du mouvement sportif français, elle permet de croiser les expériences avec les autres fédérations, de partager des problématiques similaires et enfin d'être épaulé et soutenu face à des difficultés. Si cette présence au CNOSF est enrichissante pour la Fédération, elle l'est tout autant, au niveau régional pour les Ligues et Comités départementaux avec les CROS et CDOS. Je ne peux donc que vous encourager et vous inviter à participer – voire vous engager – plus activement auprès des CDOS et CROS de vos régions respectives pour faire entendre la voix de notre sport.

C'est d'autant plus important qu'un chantier de réorganisation du sport français a été engagé suite à la désignation de Paris comme ville d'accueil des jeux olympiques en 2024. Ce chantier vise à changer la gouvernance du sport autour de responsabilités mieux réparties entre l'Etat, les collectivités locales et le mouvement sportif. Des séminaires vont être organisés au cours du premier semestre de l'année et chacun d'entre-nous est invité à y participer. C'est un enjeu fondamental sur le fonctionnement et le financement du sport dans notre société. Et croyez-moi nous sommes concernés ! Toutes les pistes et innovations explorées par d'autres fédérations seront utiles pour enrichir notre réflexion et la façon dont nous abordons ce virage du financement du sport de haut niveau, l'accueil de nouveaux publics pour répondre aux attentes sociétales....

Les années fastes sont pour l'instant derrière nous, il faut donc nous mobiliser afin d'exploiter, soutenir et encourager toutes les initiatives porteuses de sens et de croissance pour la Fédération. C'est pourquoi, cette mobilisation, faite d'énergie et de synergie, doit être portée par toute la chaîne des acteurs. Il serait vain de nous faire croire qu'il y aurait d'un côté la Fédération et de l'autre des clubs de rollers et skateboard ayant chacun ses propres intérêts.

En réalité, nous partageons tous le même objectif : faire connaître mieux le roller et le skateboard pour inciter le plus grand nombre à s'adonner, selon son niveau, à notre sport.

En effet, il n'y a pas une vision exclusive de la pratique de notre sport. La compétition sportive comme la pratique loisir doivent aujourd'hui se retrouver et cohabiter au sein de la Fédération pour proposer et répondre aux attentes de tout à chacun. Ce n'est pas un vœu, c'est l'objectif de notre équipe fédérale pour cette olympiade qui nous anime quotidiennement.

Au moment de conclure cette intervention, je veux retrouver l'optimisme de mon début de propos en vous réaffirmant que plusieurs indicateurs d'exposition, de performances, de croissance, sont au vert. Nos forces sont certaines et la Fédération tient à remercier tous les dirigeants du Roller et du Skateboard français pour leur contribution à cette réussite. La saison 2017/2018 est une nouvelle saison décisive pour l'avenir de nos disciplines. La famille du Roller et du Skateboard doit poursuivre sa mobilisation de tous les instants, afin de relever ces challenges de conquête et pérenniser durant l'olympiade qui débute nos succès de développement sur tous les terrains de jeux, pistes ou skate-parks.

Je tiens vraiment à remercier et féliciter également tous les élus de la Fédération et tous les bénévoles - Dirigeants, Juges, Arbitres, Entraîneurs Fédéraux -, qu'ils soient dans les Commissions ou dans les Clubs, pour leur implication sans laquelle rien ne serait possible. Et, associer à ces remerciements, l'ensemble des cadres et du staff du siège de la Fédération qui assurent le bon fonctionnement de notre organisation au quotidien.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le rapport moral du Président

4. Situation financière arrêtée au 30 juin 2017

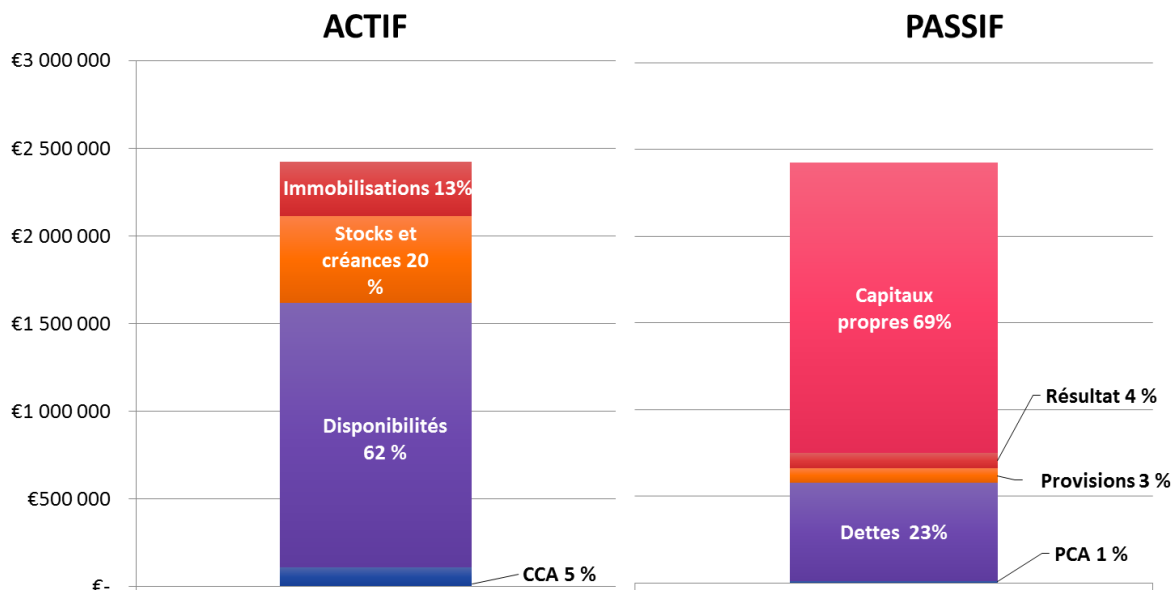
4.1. Rapport sur la situation financière de la Fédération (Florence BEUF)

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire en vue de statuer conformément à la loi et à nos statuts sur les comptes de l'exercice écoulé, clos le 30 juin 2017.

Les développements qui suivent ont pour objet de porter à votre connaissance les renseignements financiers et les documents nécessaires à votre complète information en vue du vote des résolutions qui vont être soumises à votre suffrage.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui vous sembleront utiles durant la présentation des comptes.

4.1.1. Examen du Bilan



A. ACTIF

L'actif du bilan d'un montant global de 2 423 231€ comprend de haut en bas :

Les Immobilisations :

De façon globale, les immobilisations sont en augmentation de 70 639 € (310 306 € contre 239 667 € au 30 juin 2016). Cette augmentation est due aux premières dépenses engagées sur le projet SIM (Refonte du système informatique de la Fédération).

On y retrouve les **immobilisations incorporelles** (Logiciels et coûts afférents au site Internet) pour une valeur brute de 155 300 € amortis pour valeur de 122 393 € soit une valeur nette comptable de 32 907 €. On retrouve dans ce poste 37% de l'augmentation du poste immobilisation.

Les **immobilisations immobilières** (le bâtiment de Bordeaux avec le terrain) pour une valeur brute de 511 374 € amortis pour une valeur de 322 916 € soit une valeur nette comptable de 188 458 € (Quelques travaux d'entretien ont été nécessaires cette année, en particulier sur l'étanchéité).

Du **matériel et outillage, mobilier et autres** pour une valeur brute de 462 572 € amortis pour une valeur de 379 293 € soit une valeur nette comptable de 83 279 € (Doublé).

Les **immobilisations financières** d'un montant de 5 663 € sont constitués de parts sociales et de dépôts et cautionnements.

La valeur nette globale des immobilisations est de 310 306 € soit 13% de nos actifs

Les Stocks et créances pour un montant de 312 747 €

Les Charges constatées d'avance pour un montant de 111 348 €

Les disponibilités financières pour un montant de 1 504 956 €

Qui représentent 62% de nos actifs.

Cette somme se répartie en avoir en banque pour 1 003 699 € et en valeurs mobilières de placement pour 501 257 €.

Les avoirs financiers de la fédération sont en baisse de 36,18% par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par le versement très tardif de la subvention ministérielle pour 2017, en effet au 30 Juin 2017 nous n'avions pas encore perçu cette subvention alors que pour l'année 2016 elle nous avait été versée dès le mois de juin.

B. PASSIF

On y retrouve, Les capitaux propres pour un montant de 1 762 512 € (69%), somme du « Report à nouveau » et des « Autres réserves »

La provision pour risque de 84 000 €, égale à celle de l'année dernière, le risque prudhommal étant toujours en cours.

Les dettes et Produits constatés d'avance pour un montant total de 576 719 € :

Ce sont en particulier pour les dettes, des dettes fiscales et sociales.

La part des produits constatées d'avance est minime, la subvention ministérielle ne nous ayant pas encore été versée.

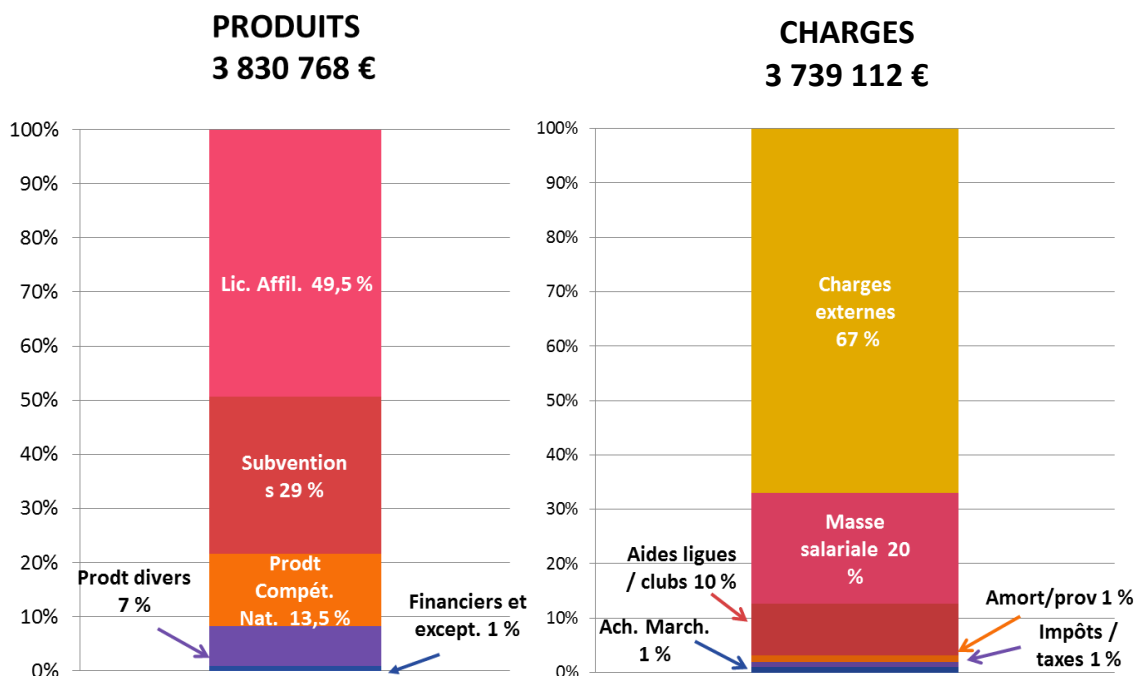
L'ensemble des dettes sont à moins d'un an.

Le résultat pour un montant de 91 656 €.

Nous reviendrons plus en détails sur ce résultat lors de l'analyse du compte d'exploitation.

4.1.2. Le compte de résultat

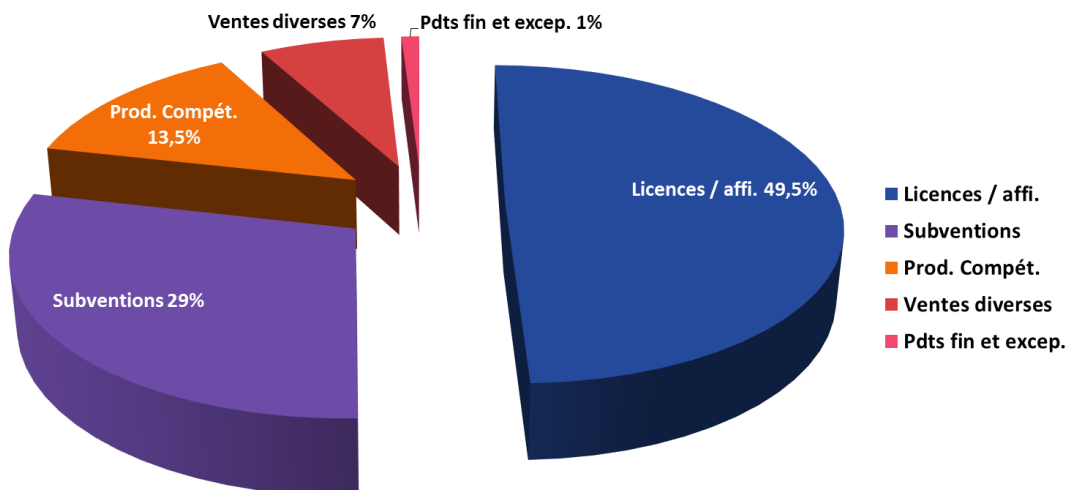
Le compte de résultat fait ressortir un excédent de 91 656 €, provenant de la différence entre les charges pour un montant total de 3 739 112 € et les produits pour un montant total de 3 830 768 €



A. Les produits se répartissent ainsi

Les produits d'exploitation :

Licences et Affiliations	1 890 707€
Subventions	1 112 874€
Produits des engagements et autres liés aux disciplines	272 351 €
Participation Arbitrage	240 740 €
Ventes de marchandises	74 122 €
Partenariat	62 732 €
Formations	52 349 €
Autres produits	39 999 €
Reprises et Transferts de charges	28 943 €
Amendes / Réclamations	20 725 €
	3 795 543 €



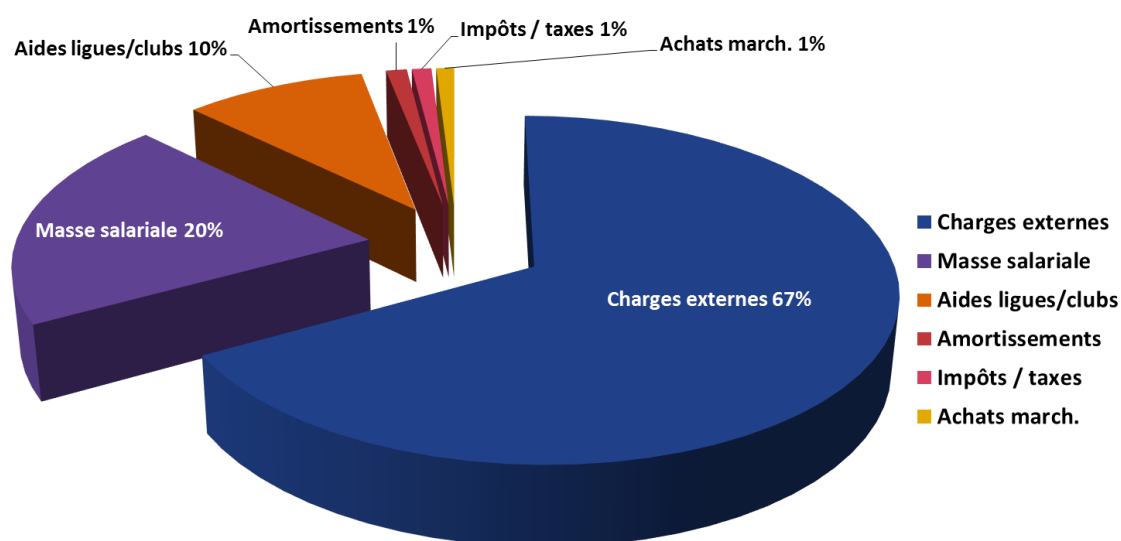
Dans les « Produits des compétitions », on retrouve, les participations arbitrage, les produits des engagements, les amendes et réclamations entres autres. Le total de ces produits compétitions est de 533 817 €.

Dans les « Produits Divers » on retrouve, la formation, les ventes de marchandises, les partenariats, entres autres, soit un total de 258 145 €.

Les produits financiers pour 14 326 €.

Les produits exceptionnels pour 20 899 €.

B. Les charges de répartissent ainsi



Les grands postes des charges d'exploitation sont :

- ✓ **Frais de personnel** pour un montant de 760 144 € en augmentation par rapport à l'exercice précédent de 9,37%. Cette augmentation est due à une augmentation des effectifs, l'effectif moyen de la fédération est de 17 personnes, pour 13 l'année dernière. Renforcement du service Compétitions, par l'embauche d'un responsable et d'un juriste, et signature de deux contrats de professionnalisation, un en communication et un dans le secteur du Web.

- ✓ **Les services extérieurs** pour un montant total de 2 466 553 € en augmentation de 11,36% par rapport à l'exercice précédent, qui se décomposent en :
 - Frais de Déplacement (47%),
 - Assurances (8%),
 - Etudes et prestations de services (11%),
 - Honoraires (5%)
 - etc...

- ✓ **Aide aux Ligues et Comités Départementaux**, Subventions pour manifestations et aides personnalisées pour un montant total de 296 525 €.

- ✓ Les **amortissements** pour un montant total de 41 015 €.

Si on cumule les frais de personnel et les frais de déplacement on s'aperçoit que ces deux postes représentent 51,33% du budget dépenses de la fédération, ce rapport reste stable par rapport à l'exercice précédent.

C. Comparatif avec l'exercice précédent

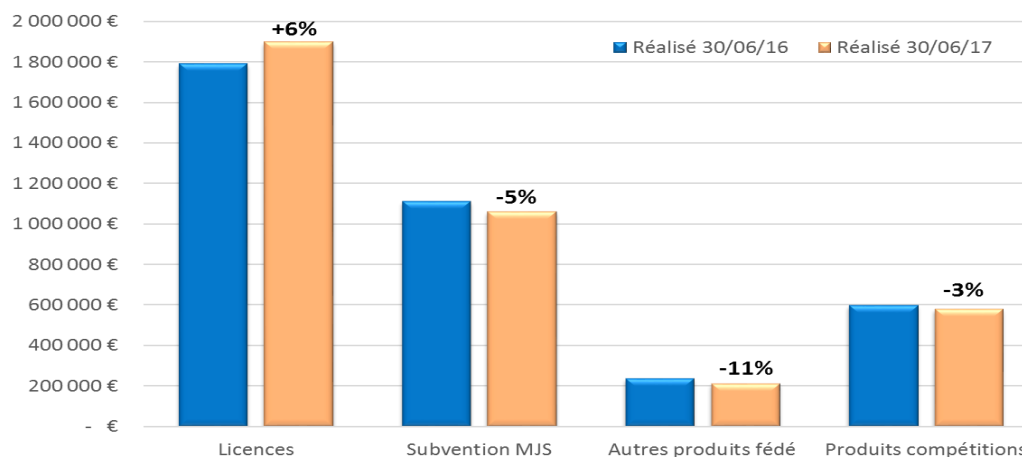
✓ Pour les produits

Au niveau du produit des licences on constate une progression en valeur absolue de 6%, qui n'est pas équivalente à la progression en nombre de licenciés (+14%).

Ceci s'explique par la répartition dans les catégories d'âges de cette augmentation qui est beaucoup plus importante chez les très jeunes et donc là où la licence est moins chère.

La subvention ministérielle est en baisse de 5%.

Pour les autres postes de produits les écarts ne sont pas significatifs.



✓ Pour les charges :

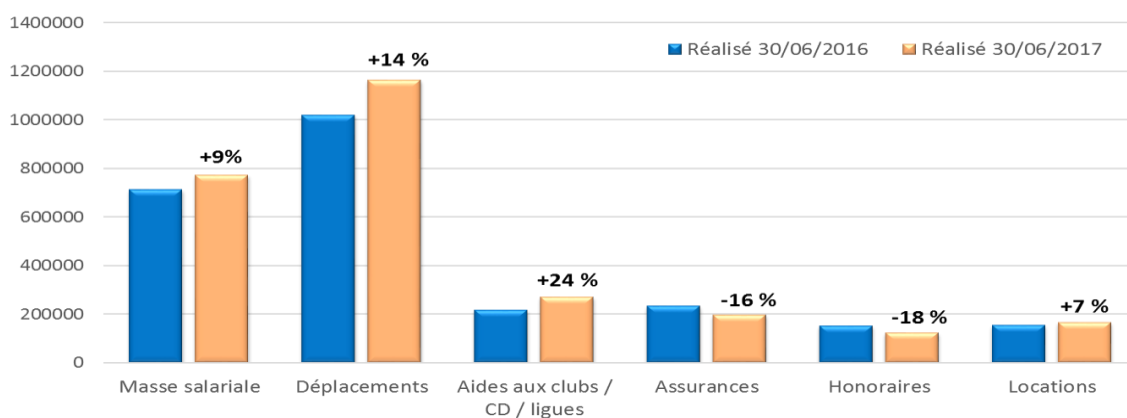
La masse salariale, comme je vous le signalais un peu plus haut, est en augmentation.

La baisse des coûts de déplacements qui avait été enregistrée sur l'exercice précédent ne s'est pas confirmée sur cet exercice. Un dépassement de 14% par rapport à l'année dernière est constaté. Des décisions pour palier à cette augmentation ont été prises et devraient avoir un impact positif sur le prochain exercice.

Aide aux clubs et aux ligues est en augmentation en particulier avec la signature des conventions entre les ligues et la fédération, à aujourd'hui 4 ligues sont conventionnées.

Une renégociation du tarif des assurances a permis une baisse significative de ce poste malgré l'augmentation du nombre de licenciés.

Sur les autres postes, pas d'écart significatif.



En résumé, le total des charges s'élève à 3 739 112 € dont les dépenses sportives pour 2 010 744 € et les dépenses administratives pour 1 728 368 €.

Le total des produits s'élève à 3 830 768 €.

La différence entre les produits et les charges fait ressortir un résultat positif de 96 656 €.

Ainsi s'achève la présentation des résultats de la fédération de Roller Sports pour l'exercice du 1^{er} Juillet 2016 au 30 Juin 2017.

4.2. Rapport du commissaire aux comptes (Bruno GAUTHIER)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association Fédération Française de Roller Sports, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1) Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3) Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les comptes annuels (bilans, comptes de résultats et annexes) arrêtés au 30 juin 2017, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, donne quitus, à l'unanimité dans sa gestion, à la trésorière

4) Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

5) Affectation du résultat

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat) tels qu'ils vous ont été présentés, font apparaître un excédent de 91 656,27 euros qu'il conviendrait d'affecter pour partie à des réserves destinées à des projets ciblés exposés précédemment, et pour partie en report à nouveau :

- Réserve « Roller Games 2017 » : 45 000 €
- Report à nouveau : 46 656,27 €

Questions

- Il est demandé d'apporter des précisions sur le cadre dans lequel les conventions signées entre la Fédération et les Ligues régionales interviennent et pour quels services rendus

Sur le plan financier, si la convention est signée et si la ligue s'engage sur les points précis de cette convention, le reversement est de 7 500 € par an. Le côté technique sera abordé dans le rapport d'activité du Secrétaire Général. (*Florence Beuf – Vice-présidente en charge des finances*)

- Sur le poste des aides ministérielles, est-ce que le Ministère va demander de faire apparaître la masse salariale mis à disposition de la Fédération ?

Pour le moment le Ministère chargé des sports ne demande pas de le faire figurer sur les comptes de la Fédération. Dans l'outil qui est utilisé entre la Fédération et le Ministère des Sports, un portail est dédié à la mise en place, à la signature de la convention d'objectifs, dans lequel et une fiche de bilan mentionne la valorisation du placement auprès de la Fédération. Actuellement, la convention cadre est signée pour 18 agents. (*Hervé LALLEMENT – DTN*)

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le résultat de cet exercice selon la répartition présentée précédemment

5. Présentation et approbation du budget prévisionnel primitif pour 2018-2019

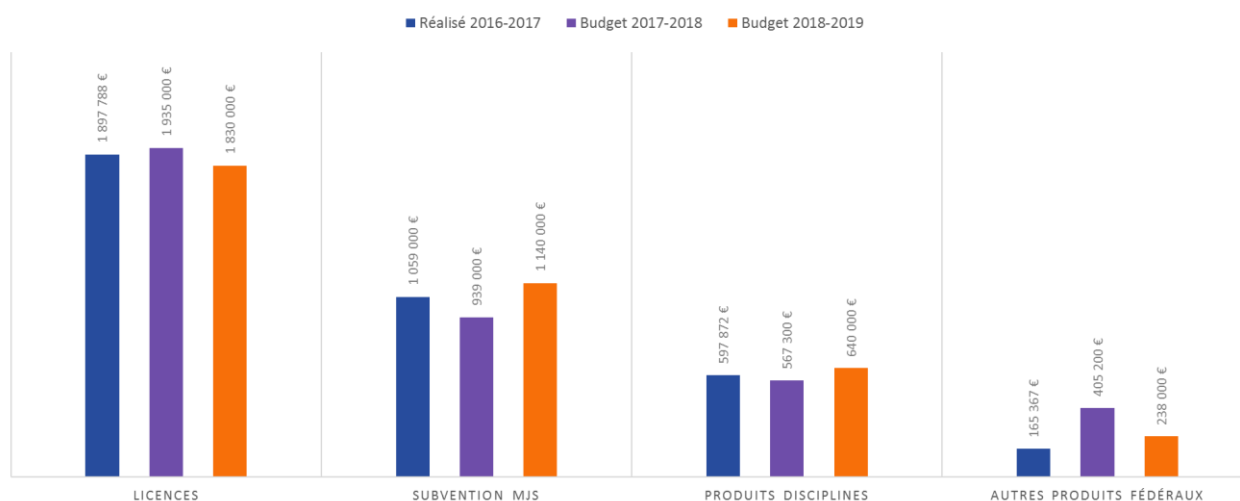
Comme le prévoit nos statuts, l'assemblée générale doit se prononcer sur les grands axes et les options de gestion que la fédération devra suivre sur l'exercice à venir.

Cela signifie qu'aujourd'hui nous allons vous présenter un budget primitif pour l'exercice 2018 – 2019, et les grandes options de gestion que nous vous proposons de valider.

Ce budget a une valeur globale de 4 170 000 €. En augmentation par rapport au budget 2017 – 2018 et au réalisé 2016 – 2017.

Pourquoi cette augmentation ?

5.1. Les ressources

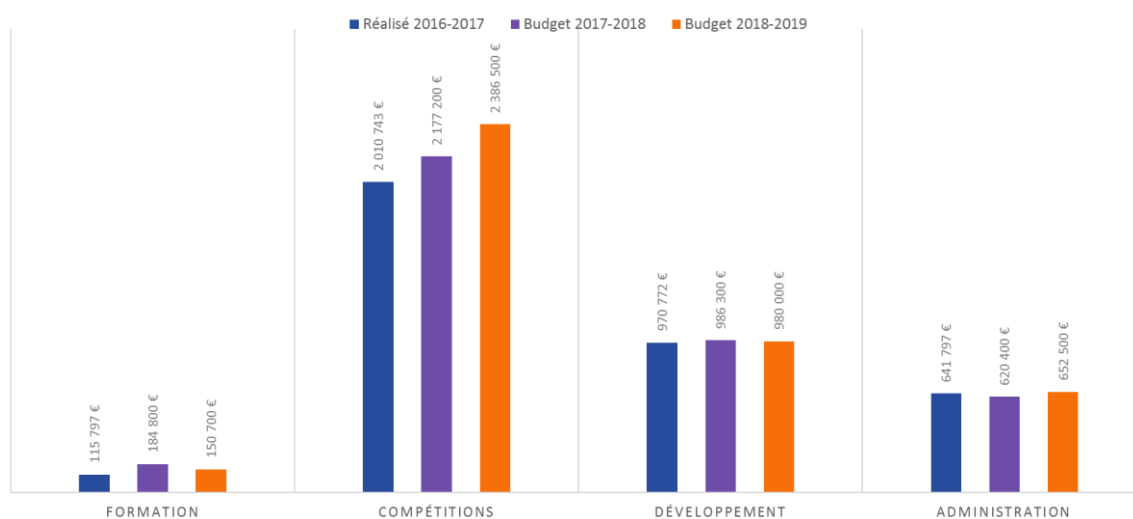


- Augmentation des produits licences de 7% par rapport au réalisé 2016-2017
- Subvention ministérielle en baisse de 2% sur 2018.

Sur le diagramme cette baisse ne ressort pas graphiquement, ceci en raison de la répartition des compétitions internationales sur le calendrier qui n'est pas systématiquement la même d'une saison à l'autre, encore plus en raison de notre exercice de 14 mois sur 2017-2018.

- Utilisation des fonds associatifs à hauteur de 50 000€ sur le projet SIM et 15 000€ sur le Skate olympique.

5.2. Les charges



Les principales options retenues sont :

1. Les Roller Games 2019 à Barcelone : budget de 86 000 € ;
2. Le mondial artistique budget équilibré à hauteur de 320 000 € ;
3. Budget communication maintenu à hauteur de 150 000 € (hors salaires), pour maintenir la dynamique actuelle ;
4. Budget Equipe de France maintenu à hauteur de 900 000€. La baisse de la subvention ministérielle étant compensé par une augmentation des fonds propres de la fédération sur ce poste.

Les autres charges sont prévues stables et dans la continuité des actions déjà existantes aujourd'hui.

Voilà les principaux axes de gestions que nous prévoyons de développer en plus de ceux existants déjà aujourd'hui dans le budget 2017 – 2018.

Ainsi s'achève la présentation du budget primitif 2017 – 2018.

Merci de votre attention.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif pour 2018-2019

6. Approbation des tarifs de la licence et de l'affiliation 2018-2019

Comme prévu par nos statuts, les tarifs de nos licences et affiliation sont indexés sur le coût de la vie

Cette année une situation un peu particulière, nous fait aborder le sujet sur un angle supplémentaire. Comme vous le verrez un peu plus tard dans le déroulement de l'assemblée, on va vous demander de vous prononcer sur la modification de l'exercice comptable, afin que celui-ci soit en concordance avec la périodicité des licences.

Ce changement de date va avoir pour conséquence de mettre l'exercice 2017-2018 sur une durée de 14 mois au lieu des 12 mois prévu à l'origine.

Les conséquences de ce changement sont loin d'être neutres étant donné que pendant ces deux mois supplémentaires d'activités des charges fixes et des charges de compétitions vont continuer à courir alors que du côté des ressources aucune rentrée supplémentaire n'est à prévoir.

En un mot sur ces deux mois supplémentaires on prévoit un résultat négatif supplémentaire d'environ -296 000€.

Les principales charges à couvrir sont les salaires (155 000 €) et l'utilisation des fonds propres sur les compétitions internationales (100 000 €)

Aujourd'hui, avec les éléments déjà connus sur le réalisé 2017-2018, (dépassement sur les dépenses Roller Games, prévision ressources licences un peu surestimé), et les éléments ci-dessus exposés, on prévoit un résultat déficitaire aux alentours de 450 000 € pour l'exercice 2017-2018.

Au vu de ces prévisions, le conseil d'administration a souhaité vous proposer une augmentation exceptionnelle de 2€ par licence en plus de l'augmentation du coût de la vie qui pour cette année est de 0,7%.

C'est ce qui est repris dans le tableau qui vous est présenté.

Tarifs des licences :

Licences (sans assurance)	Tarifs 2017-2018	Tarifs 2018-2019 indexés	Tarifs 2018-2019 +2 €
Moins de 6 ans	6,55 €	6,60 €	8,60 €
6 – 12 ans	14,85 €	14,95 €	16,95 €
13 ans et +	32,70 €	32,95 €	34,95 €
Individuels moins de 13 ans	22,65 €	22,85 €	24,85 €
Individuels 13 ans et +	47,35 €	47,70 €	49,70 €

Tarifs des affiliations :

Affiliations	Tarifs 2016-2017	Tarifs 2017-2018 indexés
1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	60,90 €	61,35 €
3 ^{ème} année et +	120,80 €	121,65 €

Questions / Remarques

- Les difficultés rencontrées au niveau de la Fédération sont les mêmes que celles rencontrées au niveau des ligues et des clubs. Pour compenser ces diminutions de subventions, si on augmente les cotisations au niveau des clubs, à un moment donné le payeur sera le pratiquant, et si on veut augmenter le nombre de pratiquants cela va devenir compliqué (*Bénédicte Preux – Ligue Normandie*).

Le Conseil d'Administration est conscient de l'effort demandé aux pratiquants.

Cependant l'analyse du coût de la licence par rapport aux autres sports montre que la licence de la FF Roller est parmi les moins chères. La dernière augmentation en dehors du coût de la vie date de 2012. (*Florence Beuf – Vice-présidente en charge des finances*)

- Le problème, c'est que globalement tout augmente au niveau des clubs : cahier des charges pour les compétitions, prise en charge de plus d'arbitres, taxe d'organisation pour les Coupes de ligues... La masse financière demandée aux clubs augmente. Il faut que cela reste viable (*Bénédicte Preux – Ligue Normandie*).
- Toutes les structures sont confrontées aux baisses de dotations, de sponsoring, de financement et doivent s'organiser en interne pour limiter les frais, pour mieux répartir l'argent, d'autant plus quand il y a des salariés. En face, quels sont les axes d'optimisation, de dépenses et de maîtrise des coûts qui sont engagés au niveau de la Fédération dans son organisation pour fonctionner mieux avec moins de moyens financiers ? (*Agnès Bedrossian - CD 85*).

La fédération est de plus en plus sollicitée par les structures affiliées, les organes déconcentrés, les commissions sportives. Pour répondre à ces sollicitations la fédération a augmenté ses effectifs, notamment le service compétitions pour apporter toujours plus de services. La fédération a également engagé des efforts et des investissements non négligeables en matière de communication sur les Championnats de France. (*Florence Beuf – Vice-présidente en charge des finances*)

- Est-ce que l'augmentation de 2€ sera effective tous les ans ? (*Jean-Paul Chiffolleau - CD 85*)

Sur les prochaines années, l'augmentation sera effectuée selon le coût de la vie. (*Florence Beuf – Vice-présidente en charge des finances*)

- Il est difficile de sensibiliser les clubs sur la nécessité d'aller auprès de leurs instances territoriales pour aller chercher des subventions. Il y a encore des niches qui ne sont pas exploitées. Les clubs doivent faire des demandes au CNDS (*Philippe MANGUETTE – Ligue Hauts de France*).

A terme les dossiers CNDS ne passeront plus que par les ligues. (*Florence Beuf – Vice-présidente en charge des finances*)

- Il est présenté un budget sur 14 mois. Mais qu'en est-il de l'année suivante qui sera de 10 mois ? (*Gérard Fontaine - CD 91*).

L'année suivante sera de 12 mois. Une présentation sera faite sur la nouvelle périodicité de la licence qui partira du 1^{er} septembre au 31 août. Les exercices comptables seront donc sur la même période, et donc sur une période de 12 mois. *(Florence Beuf – Vice-présidente en charge des finances)*

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à la majorité les tarifs des licences et des affiliations pour la saison 2018-2019

Contre : CD 85 (2 représentants, soit 638 voix)

7. Approbation des textes réglementaires (AG Extraordinaire)

L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut délibérer que si le tiers au moins des membres, représentant le tiers des voix, est présent, soit 52 des représentants des clubs représentant 20 938 voix.

87 membres représentant 37 690 voix, étant présents, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer.

Pour être modifiés, les statuts doivent être adoptés à la majorité absolue des membres présents.

Le Secrétaire Général, Stéphane CASTERAN, présente le projet de changement des statuts, ainsi que les modifications inscrites dans le règlement intérieur et le règlement financier.

- ✓ La principale modification porte sur le changement de **dénomination sociale** de la Fédération, qui devient « Fédération Française de Roller et Skateboard ».

Cette nouvelle dénomination remplacera automatiquement l'ancienne dénomination (« Fédération Française de Roller Sports »), dans l'ensemble des règlements fédéraux.

- ✓ Les **dispositions transitoires** liées aux élections des instances dirigeantes de 2016 sont supprimées : titre III, article 18, titre IV section 1 des statuts.

- ✓ **Article 15 – Attributions** (statuts)

Article 15 actuel statuts	Modification article 15 statuts
<p>Le Conseil d'Administration exerce les attributions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il surveille, évalue et contrôle la gestion de la Fédération ; - Il adopte le budget définitif, dans le respect du budget primitif approuvé préalablement par l'Assemblée Générale ; - Il suit l'exécution du budget fédéral ; - Il fixe le lieu et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale sur proposition du Bureau Exécutif ; - Il peut demander la convocation de l'Assemblée Générale ; 	<p>Le Conseil d'Administration exerce les attributions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il surveille, évalue et contrôle la gestion de la Fédération ; - Il adopte le budget définitif, dans le respect du budget primitif approuvé préalablement par l'Assemblée Générale ; - Il suit l'exécution du budget fédéral ; - Il fixe le lieu et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale sur proposition du Bureau Exécutif ; - Il peut demander la convocation de l'Assemblée Générale ;

<ul style="list-style-type: none"> - Il accepte les dons et legs au bénéfice de la fédération ; - Il adopte, sur proposition du Bureau Exécutif, le règlement disciplinaire général et le règlement disciplinaire de lutte contre le dopage ; - Il adopte, sur proposition du Bureau Exécutif, les règlements sportifs fédéraux, c'est-à-dire ceux qui ont pour objet l'organisation, le fonctionnement ainsi que l'accès aux compétitions organisées sous l'égide de la Fédération ou autorisées par elle ; - Il adopte, sur proposition du Bureau Exécutif, le règlement relatif aux équipements ; - Il adopte, sur proposition de la commission médicale et après avis du Bureau Exécutif, le règlement médical ; - Il veille au respect de la légalité et à l'application des statuts et règlements fédéraux, et recherche leur amélioration ; - Il institue les commissions dont la création est prévue par un texte législatif ou réglementaire, et en nomme les membres ; - Il vérifie le respect, par les ligues régionales et les comités départementaux, des prescriptions obligatoires que leurs statuts doivent contenir ; - Il a une mission générale de réflexion ; - Il décide de la création des ligues régionales et comités départementaux, en tant qu'organe déconcentré, et de leur retirer la qualité d'organe déconcentré. - Il agréé les membres d'honneur et les membres bienfaiteurs, qui peuvent assister à l'Assemblée Générale sans voix délibérative ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Il accepte les dons et legs au bénéfice de la fédération ; - Il adopte, sur proposition du Bureau Exécutif, le règlement disciplinaire général, le règlement disciplinaire de lutte contre le dopage et le règlement des infractions disciplines et réglementaires ; - Il adopte, sur proposition du Bureau Exécutif, les règlements sportifs fédéraux, c'est-à-dire ceux qui ont pour objet l'organisation, le fonctionnement ainsi que l'accès aux compétitions organisées sous l'égide de la Fédération ou autorisées par elle ; - Il adopte, sur proposition du Bureau Exécutif, le règlement relatif aux équipements ; - Il adopte, sur proposition de la commission médicale et après avis du Bureau Exécutif, le règlement médical ; - Il veille au respect de la légalité et à l'application des statuts et règlements fédéraux, et recherche leur amélioration ; - Il institue les commissions dont la création est prévue par un texte législatif ou réglementaire, et en nomme les membres ; - Il vérifie le respect, par les ligues régionales et les comités départementaux, des prescriptions obligatoires que leurs statuts doivent contenir ; - Il a une mission générale de réflexion ; - Il décide de la création des ligues régionales et comités départementaux, en tant qu'organe déconcentré, et de leur retirer la qualité d'organe déconcentré. - Il agréé les membres d'honneur et les membres bienfaiteurs, qui peuvent assister à l'Assemblée Générale sans voix délibérative ; - Il peut mettre en place des projets à titre d'expérimentation ;
--	---

✓ **Article 27 – Commission Nationale d'Arbitrage** (statuts)

Article 27 actuel statuts	Modification article 27 statuts
<p>Pour les disciplines pratiquées en compétition, chaque commission sportive constitue une commission nationale d'arbitrage et de jugement, composée d'au moins trois (3) membres licenciés de la Fédération en qualité d'arbitres ou de juges dans sa discipline.</p> <p>Chaque commission est chargée du suivi de l'activité des juges et arbitres, et de l'élaboration et du suivi des règles en matière de déontologie et de formation propres à son activité, ainsi que d'une mission permanente de réflexion et de proposition sur les questions relatives à l'arbitrage et au jugement.</p> <p>[...]</p>	<p>Pour les disciplines pratiquées en compétition, chaque commission sportive constitue une commission nationale d'arbitrage et de jugement, composée d'au moins trois (3) membres licenciés de la Fédération en qualité d'arbitres ou de juges dans sa discipline.</p> <p>[...]</p> <p>Le Conseil d'Administration peut instituer une Commission Nationale d'Arbitrage au sein de la FF Roller, dont la composition et les attributions seront déterminés par un règlement de la ladite Commission.</p> <p>Dès lors qu'une Commission Nationale d'Arbitrage est instituée, elle entraîne ipso facto la suppression des commissions des juges et arbitres au sein des Commissions sportives. Les activités de chacune des Commissions des juges et arbitres seront reprises par la Commission Nationale d'Arbitrage.</p>

✓ **Nouvel article 28 – Comité d'éthique et déontologie** (statuts)

« *Le Conseil d'Administration institue au sein de la FF Roller et Skateboard un Comité d'éthique et de déontologie, conformément à l'article L. 131-15-1 du code du sport.*

Le comité d'éthique et de déontologie est chargé, auprès des institutions des sports de roller et de skateboard :

- *de veiller à la bonne application de la charte d'éthique et de déontologie ;*
- *d'une mission générale de réflexion et de conseil sur toute question concernant l'éthique et la déontologie ;*
- *de saisir les instances fédérales en tant que de besoin.*

Il est composé de cinq (5) membres, choisis parmi des personnalités qualifiées, notamment en raison de leurs compétences juridiques et déontologiques. Leur mandat est de quatre (4) ans et est renouvelable. Il s'achève en même temps que le terme normal du Bureau Exécutif qui a procédé à sa désignation.

Ils sont choisis par le Conseil d'Administration, sur proposition du Président de la Fédération, qui procède également à leur remplacement en cas de cessation anticipée de leurs fonctions pour quelque cause que ce soit.

Le comité d'éthique et de déontologie délibère valablement lorsque trois (3) au moins de ses membres sont présents. Les membres du Comité d'éthique et de déontologie doivent faire connaître à leur Président s'ils ont un intérêt direct ou indirect à l'affaire soumise à leur examen. Dans ce cas, ils ne peuvent siéger.

Le comité peut s'autosaisir. Il peut également être saisi par tout licencié.

Il peut :

- *Auditionner toute personne de son choix ;*
- *Se faire présenter tout document nécessaire à l'exercice de ses missions ;*
- *émettre des avis simples à l'attention des instances de la FF Roller et Skateboard ;*
- *formuler des recommandations simples, d'ordre général, quant à la modification, l'interprétation et/ou la bonne application de la charte d'éthique et de déontologie de la FF de Roller et Skateboard ;*

- saisir l'instance disciplinaire de première instance de tout acte répréhensible dont il a eu connaissance et de nature à porter atteinte à l'éthique, à la déontologie ou à l'image des sports de roller et de skateboard et de la Fédération.

Le comité dispose d'un pouvoir d'appréciation indépendant. Cela implique que bien que le comité ne dispose pas d'un pouvoir de sanction, celui-ci peut donner une suite à ses constatations sans avoir à en référer au Conseil d'Administration de la fédération ou de la ligue régionale concernée pour examiner l'opportunité des poursuites.

Pour l'accomplissement de ses missions, le comité est assisté, à sa demande et en tant que de besoin, par le personnel fédéral.

Les membres du comité sont tenus à une obligation de discrétion absolue sur les informations dont ils sont amenés à avoir connaissance pendant ses réunions. Ils sont en outre tenus de s'abstenir de toute déclaration publique. »

✓ **Durée des licences et affiliation** – (art. 6, 14 et 17 du règlement intérieur)

La durée de validité des licences et des affiliations courait du 1^{er} juillet au 30 juin, avec des effets qui se poursuivaient jusqu'au 30 septembre. Il est proposé que cette durée soit désormais du 1^{er} septembre au 31 août.

Art. 6 du règlement intérieur : « L'affiliation est accordée du 1^{er} septembre au 31 août ».

Article 14 du règlement intérieur : « La licence est délivrée pour la période allant du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. »

Article 17 du règlement intérieur : « La licence à titre individuel est délivrée pour la période allant du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. A l'issue de chaque saison, tout licencié à titre individuel peut renouveler sa demande dans les mêmes conditions. »

Cependant, les licences Randonnée et Descente en loisir seront en année flottante.

Article 14 du règlement intérieur : « Toutefois, la licence délivrée au titre de la pratique principale de la randonnée et de la descente en loisir pourra être délivrée sur une année dite « flottante ». Elle est valable douze (12) mois à compter du jour de sa délivrance. »

Ce qui a un impact sur le changement de la période comptable, qui sera désormais du 1^{er} septembre au 31 août.

Article 2 du règlement financier : « L'exercice comptable suit la saison sportive, qui va du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. »

✓ **Article 12 – Certificat médical** (règlement intérieur)

Mise à jour du règlement intérieur, suite aux modifications du règlement médical.

Article 12 actuel RI	Modification article 12 RI
<p>La demande de licence doit être remplie et signée par le pratiquant ou son représentant légal, dès son adhésion à l'association sportive affiliée. A la première demande de licence, doit être joint un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de roller. Puis chaque renouvellement de licence permettant la participation aux compétitions organisées par la fédération est subordonné à la présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des sports de roller en compétition daté de moins d'un an, tel que prévu par l'article L.231-2 du Code du sport. [...]</p>	<p>La demande de licence doit être remplie et signée par le pratiquant ou son représentant légal, dès son adhésion à l'association sportive affiliée. A la première demande de licence, doit être joint un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de roller et de skateboard. Puis un renouvellement du certificat médical est exigé tous les trois ans que la licence permette ou ne permette pas la participation aux compétitions organisées par la Fédération, selon les modalités prévues par le règlement médical.</p>

✓ **Article 16f – Obligations des licenciés** (règlement intérieur)

« De ne participer aux épreuves officielles que sous les couleurs d'une même association (ou section d'association), sauf dérogation prévue par le règlement sportif ou le règlement général commun. »

✓ **Article 26 – Fonctionnement du Conseil d'Administration** (règlement intérieur)

« Conformément à l'article 16 des statuts, le Conseil d'Administration de la FF Roller et Skateboard peut être consulté par voie électronique, selon les modalités et conditions déterminées article 23. Etant entendu que le Conseil d'Administration sera consulté sur un sujet relevant de sa compétence sans limitation du nombre de consultations entre deux Conseils d'Administration, et selon les conditions de quorum exigées à l'article 16 des statuts. »

✓ **Article 32 – Compétence des Commissions sportives** (règlement intérieur)

« Prendre toute mesure ou décision relatives aux compétitions ou manifestations de la ou des discipline(s) qui les concernent conformément aux compétences qui leurs sont conférées par la réglementation applicable à celles-ci (et notamment par le règlement général commun). »

Questions

- Lors de la réunion des clubs du comité départemental, des questions se sont posées sur ce changement de règlement intérieur avec la saison sportive. Les clubs souhaitaient savoir la motivation de ce changement, et pour quel objectif ? Comment inscrire les équipes dans les championnats de la saison à venir alors que les clubs ne seront ré-affiliés qu'au 1^{er} septembre et que les inscriptions interviennent bien souvent en juillet. La licence sera-t-elle prolongée jusqu'à fin septembre pour permettre un temps de saisie ? Est-ce qu'il y aura des pré-inscriptions, comment va-t-on fonctionner ? Le vote de cette modification dépendra des réponses obtenues.

Sur le règlement (article 16), il est dit qu'il va y avoir des modifications mais pas de point bien précis. Quelles sont les règles générales prévues sur les exceptions ? Une entente peut-elle prévoir que les joueurs soient inscrits dans les championnats au nom de l'entente et comment gérer les joueurs dans cette situation ? (Chantal Fernandez – CD 44)

La saison sportive et la licence se termine actuellement au 30 juin et, effectivement, il y a des prolongements de licence qui permettent de couvrir cette incohérence entre notre saison sportive et la période de compétition, on a donc une assurance qui permet d'aller au-delà, mais la licence s'arrête bien au 30 juin.

Pour les saisons prochaines, on est sur le même dispositif. Dans le cas de compétitions internationales qui interviendraient courant septembre, on aura la possibilité de mettre en place la mécanique nécessaire pour continuer à couvrir les athlètes. Pour les autres licenciés, quand il y a un redémarrage du club, les activités sont couvertes sur le 1^{er} mois et demi par l'assurance MMA au titre de la découverte des activités du club quand bien-même même les personnes ne sont pas encore licenciées.

La Fédération met également en place un nouveau système qui va faire évoluer Rolskanet et qui va permettre d'avoir une gestion plus souple des licences et des affiliations. On étudie une mécanique pour pouvoir, sur une période un peu plus longue et en anticipation du 1^{er} septembre, saisir ses licences et ses affiliations qui prendront effet au 1^{er} septembre, mais qui permettrait d'anticiper et d'étaler la charge de travail.

Concernant les ententes sportives, il est prévu en effet la possibilité de nouer des ententes entre clubs dans une même ligue ou sur des ligues limitrophes avec un rayon de 100 km pour éviter de constituer des collectifs inter régions qui dévoieraient le sens de l'entente. *(Stéphane Casteran – Secrétaire Général)*

- Pourquoi avoir gardé le « et » dans la nouvelle appellation de la Fédération ? Ce « et » met le skateboard à côté et non avec nous. Pourquoi également ne pas prendre le nom de la Fédération International qui se nomme World Skate et non Skateboard ? *(Franck Belliard – Ligue Pays de Loire)*

Cette discussion a été à l'ordre du jour du dernier conseil d'administration. En ce qui concerne notre Fédération, le choix a été fait, en concertation avec la discipline, d'utiliser le mot qui leur parle. C'est plutôt le mot « board » qui leur parle que « skate ». En effet, traduit de l'anglais, le mot « skate » c'est le patin mais pas la planche à roulettes. C'est donc l'appellation complète qui a été retenue.

Concernant le « et », la réflexion du conseil d'administration est à l'opposé. Le « et », au contraire, était vu dans une logique inclusive. La juxtaposition des deux avait le sentiment que ce n'était justement pas inclusif. Sur les statuts il faut insister sur cette notion inclusive. *(Stéphane Casteran – Secrétaire Général)*

- Pour la saison en cours, si on ne permet pas la saisie des licences avant le 31 août il va y avoir un tollé général. Pourquoi ne pas laisser les licenciés eux-mêmes faire leur pré-inscription. La procédure est lourde, il faut fournir un dossier au club qui doit le saisir alors qu'il pourrait juste le valider *(Franck Belliard – Ligue Pays de Loire)*.

Concernant la 1^{ère} question, c'est pris en compte et on travaille dans ce sens pour planifier les choses.

Sur la question du renouvellement par le licencié ce n'est pas le choix qui a été fait par la Fédération. Sur la plateforme de la Fédération, il y a un mécanisme de mutation et d'entente. De plus, la licence est dans le club et non chez le licencié.

Au niveau des clubs, il existe des plateformes gratuites qui peuvent permettre de gérer plus facilement avec des possibilités de virements électroniques. *(Stéphane Casteran – Secrétaire Général)*

- Quelles sont les dates de mutation ?

Les mutations pourront se faire dès le 15 juin, date à laquelle les licences et les affiliations pourront être renouvelées. Le détail des dates limites de fin, en fonction des disciplines, est prévu dans le règlement sportif général. *(Christelle Breton – Directrice)*

- Les ligues doivent-elles s'aligner aux dates du nouvel exercice de la Fédération ? *(Denis Fourré – Ligue Nouvelle Aquitaine)*

Il n'y a pas d'obligation. Cependant, leur assemblée générale doit avoir lieu avant l'assemblée générale de la Fédération. *(Stéphane Casteran – Secrétaire Général)*

L'assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à la majorité les statuts

Contre : CD 74 (1 représentant, soit 247 voix), Ligue Pays de Loire (1 représentant, soit 693 voix), CD 91 (1 représentant, soit 496 voix)

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le règlement intérieur

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le règlement financier

8. Rapports des comités et commissions sportifs

8.1. Comité Patinage Artistique (Florence BEUF)

8.1.1. Le Développement de la discipline

L'évolution des licenciés :

- Nombre de licenciés au 30 Juin 2016 : **9 261**
- Nombre de licenciés au 30 Juin 2017 : **12 194**

Soit 31,67 % d'augmentation.

8.1.2. Les médailles internationales

World games

- 1 Médaille d'Argent

- 1 Médaille de Bronze

Championnat d'Europe

- 1 Médaille de Bronze

Roller Games

- 1 Médaille d'argent

8.1.3. Les grands changements 2017

LA PERTE DU STATUT DE HAUT NIVEAU

→ REFONTE DU MODELE SPORTIF ET ECONOMIQUE

✓ **Projet**

Il s'articule autour de 3 grands axes :

- La formation continue des entraîneurs
- La formation initiale et continue des juges
- La structuration et le développement de la discipline

✓ **Formation continue des entraîneurs**

Mise en place d'un cycle de formation continue des entraîneurs toutes disciplines confondues pour la 1^{ère} fois !

Nos objectifs :

1. Augmenter le niveau de compétence
2. Accompagner tous les entraîneurs

✓ **Formation initiale et continue des juges**

Nos objectifs :

1. Accompagner le changement du système de jugement
2. Augmenter le nombre de juges
3. Améliorer les compétences de nos juges

✓ **Structuration et développement de la discipline**

Nos objectifs :

1. Professionnaliser nos événements
2. Transformer la croissance de licenciés en compétiteurs
3. Développement d'une pratique loisir

✓ **Transformation du modèle économique**

- Augmentation des engagements
- Modalités des reversements aux clubs hôtes

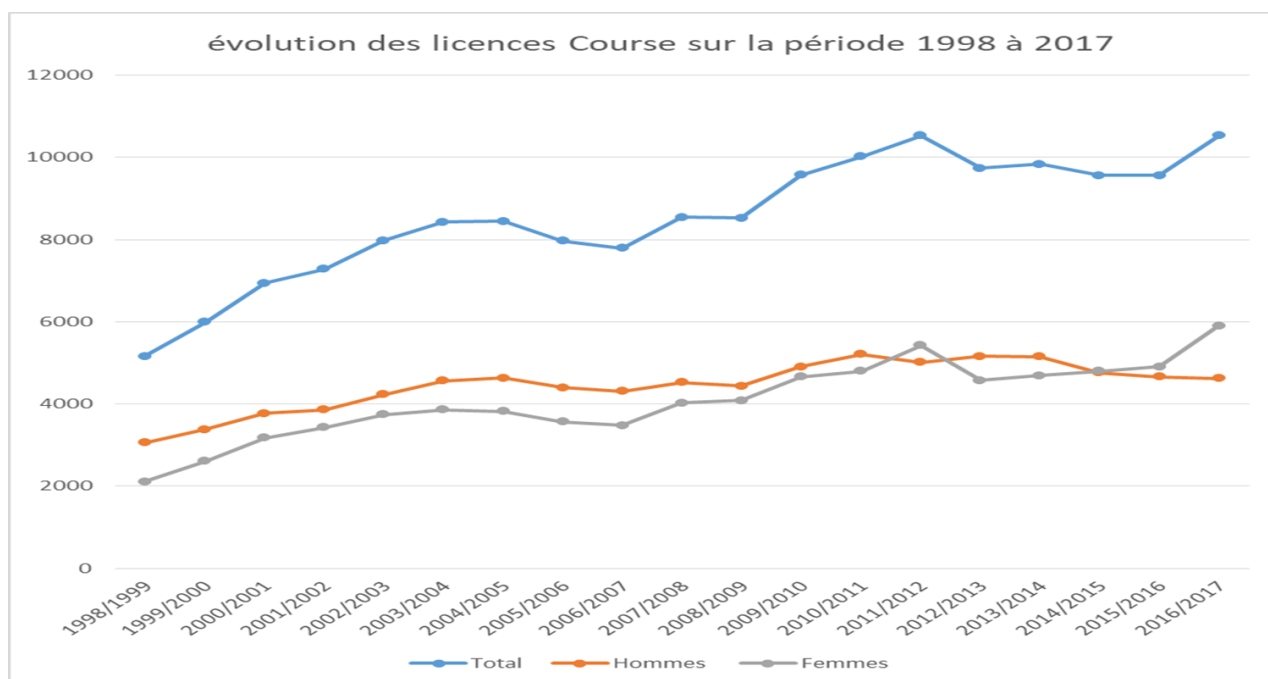
Questions

- Par rapport aux stages de formation d'entraîneurs et de juges, est-ce que le patinage artistique en ligne est inclus dans ces stages ? (Thierry Dumont – CD 74)

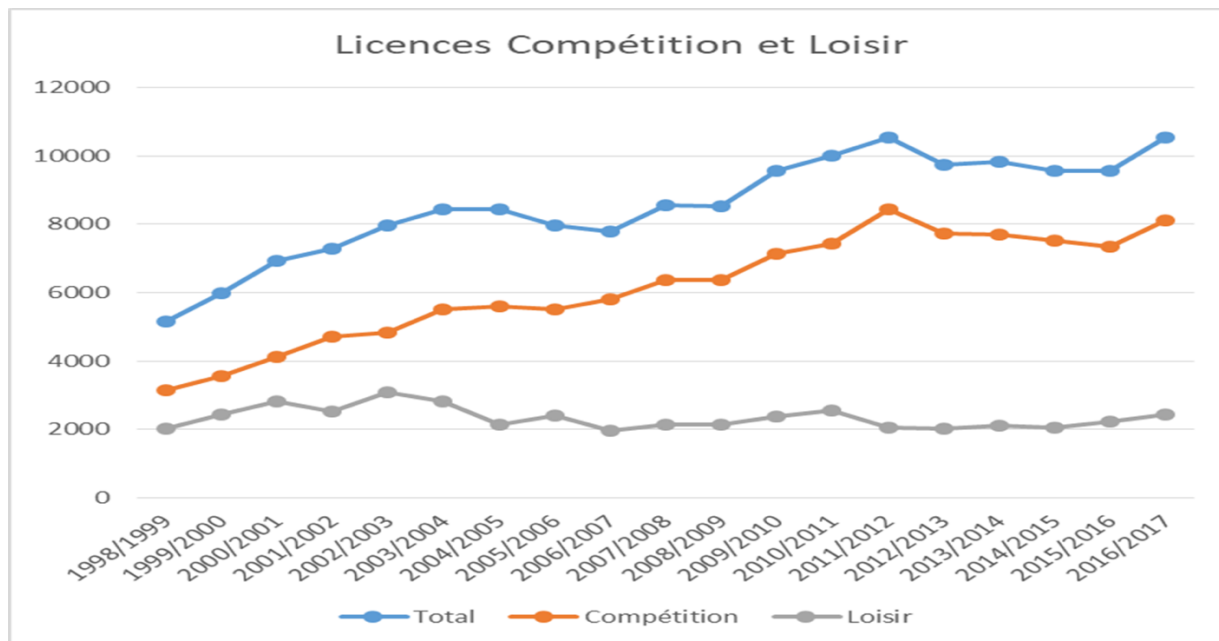
Le patinage artistique en ligne a pour l'instant un système de jugement sur le modèle glace. La volonté de la World Skate, c'est d'intégrer le in line dans le système Roll'Art (nouveau système de jugement de l'artistique) le plus rapidement possible. Ce n'est pas encore opérationnel aujourd'hui, mais c'est la volonté de la Commission artistique d'intégrer le in line dans les formations. (Florence Beuf – responsable de la CS Patinage Artistique)

8.2. Comité Course (Michel FERNANDEZ)

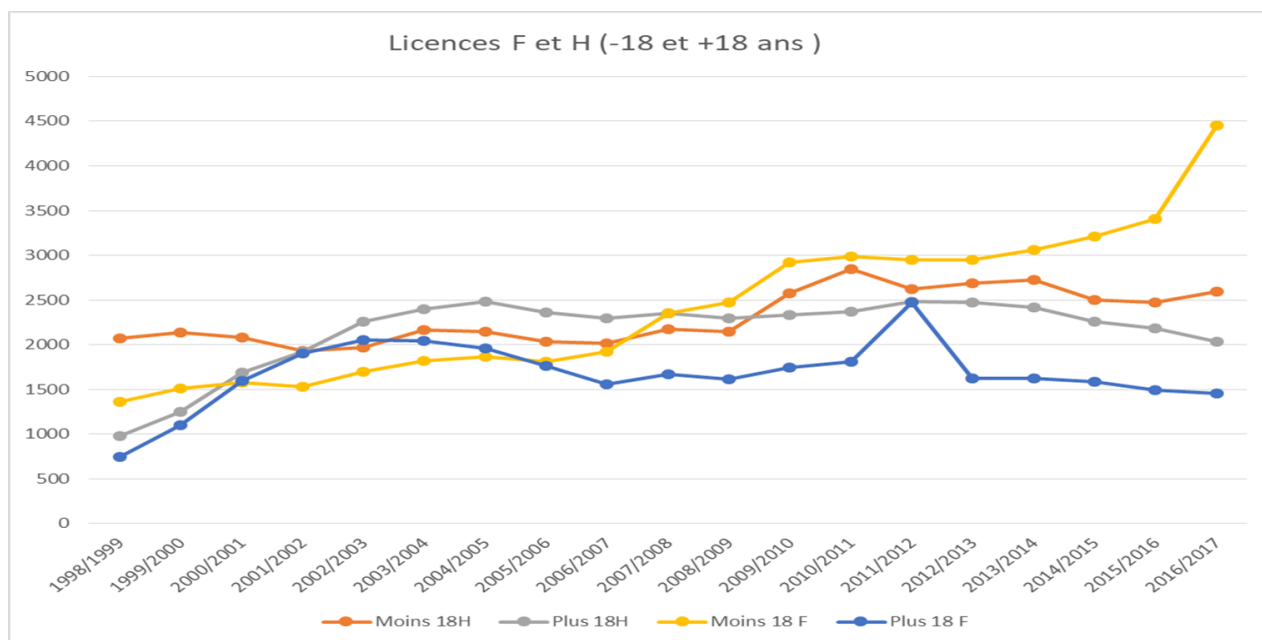
8.2.1. Evolution des effectifs



8.2.2. Licences compétitions ou loisir



8.2.3. Les jeunes arrivent en force



8.2.4. Les compétitions nationales

Les Coupes de France de Marathon Roller et de Roller Vitesse.

La CFMR avec 5 manches (Rennes, Dijon, Roll'athlon, Lugdonum, plus le Championnat de France Marathon) est bien installée dans le paysage du roller hexagonal. La CFRM est budgétairement auto suffisante.

La CRFV est un peu sous perfusion de la commission. Ce choix politique implique une participation financière de la commission, mais cette option est nécessaire afin de préserver des compétitions de niveau national sur le territoire. Toutefois une ou deux étapes supplémentaires seraient bienvenues pour atteindre cet équilibre financier nécessaire à sa poursuite. Avis aux candidats

8.2.5. Les Championnats de France

France Indoor : Dijon Am Sports
France Route et Piste: AL Valence D'Agen
France Marathon : Ligue des Hauts de France

Les Championnats de France se déroulent désormais sous le principe d'un organisateur (la fédération) qui délègue à une structure hôte (Club, ou CD ou Ligue) l'accueil de ces manifestations sportives.

Première année pour cette évolution du fonctionnement, nécessitant encore un peu de réglage.

Pour le France Indoor : organisation au top, la partie show du samedi soir a été appréciée.

France Route : l'ALVA, club habitué à organiser, a comme d'habitude très bien géré cette manifestation

Le France Piste, suite à la programmation tardive des Championnats d'Europe, a été déplacé de sa date initiale du 1^{er} WE de Juillet) à celle du WE du 14 juillet.

Ce Championnat s'est déroulé à Valence d'Agen, la Fédération participant à certains frais inhérents à ce changement très tardif de date.

Le France Marathon s'est déroulé à Calais. Parfaite organisation de la Ligue des Hauts de France et de sa commission Course. Nous nous devons de féliciter l'ensemble des participants qui ont su faire honneur à ce circuit mais aussi regretter le peu d'enthousiasme de certains à se déplacer au nord de la Seine, un comportement qui n'a certainement pas servi à apporter une bonne image de marque du roller course vu l'investissement des structures locales qu'elles soient sportives (CROS et CDOS) ou politiques (municipalité, Conseils Départemental et Régional)

8.2.6. Le Championnat d'Europe (Portugal)

Très belle prestation des jeunes pousses de l'Equipe de France qui revient de ces Championnats avec un panier bien rempli.

La relève est prête, et même bien prête, ce qui prouve que la formation à la française n'est pas mauvaise n'en déplaise à certains détracteurs de salon.

8.2.7. Les actions programmées pour 2018

- ✓ Achat de blousons thermiques pour les juges nationaux et internationaux
- ✓ Fournitures de nouveaux écussons pour les juges du niveau national
- ✓ Séminaire des juges nationaux fin janvier à Rennes
- ✓ Plan de formation des juges régionaux
- ✓ Finalisation du travail sur distances et programmes des championnats de France (impact réforme des catégories)
- ✓ Mise à jour du Règlement sportif 2018 (en attente du règlement CIC)

- ✓ Réflexion sur les compétitions Indoors,
- ✓ etc

8.3. Comité Rink Hockey (Philippe SAMBOURG)

8.3.1. Palmarès National 2016-2017

Seniors

N1-Elite : La Vendéenne
 Coupe de France : SCRA St Omer
 N1 – Féminine : US Coutras
 N2 : PA Créhen
 N3 : SCRA St Omer

Jeunes

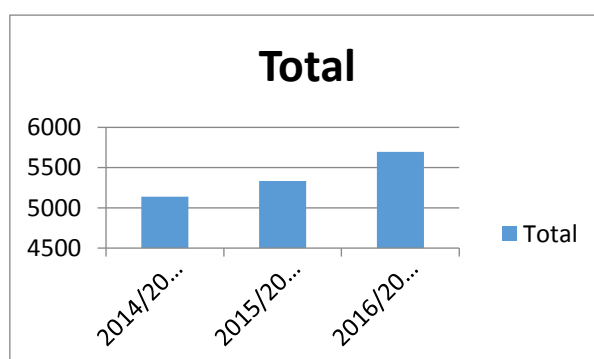
U20 : Quintin RC
 U17 : SCRA St Omer
 U15 : SCRA St Omer
 U13 : SCRA St Omer
 U11 : SCRA St Omer

Sélections régionales

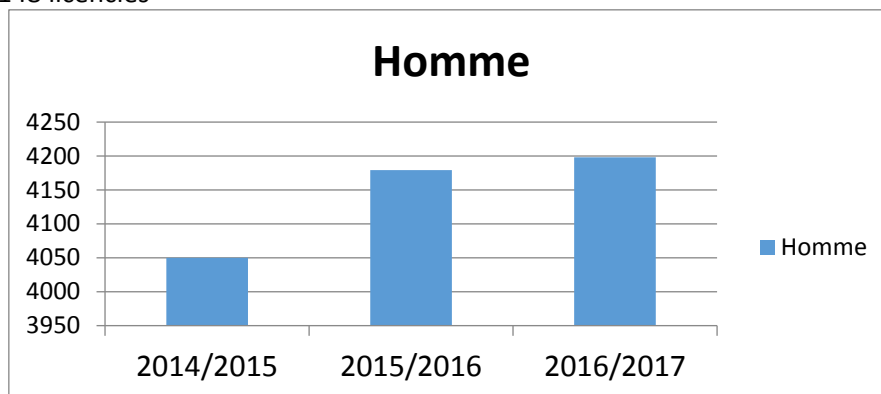
U20 M : Ile de France
 U17 M : Hauts de France
 U15 M : Hauts de France
 U20 F : Pays de la Loire
 U17 F : Hauts de France
 U15 F : Hauts de France
 U13 F : Auvergne-Rhône-Alpes

8.3.2. Evolution des licences

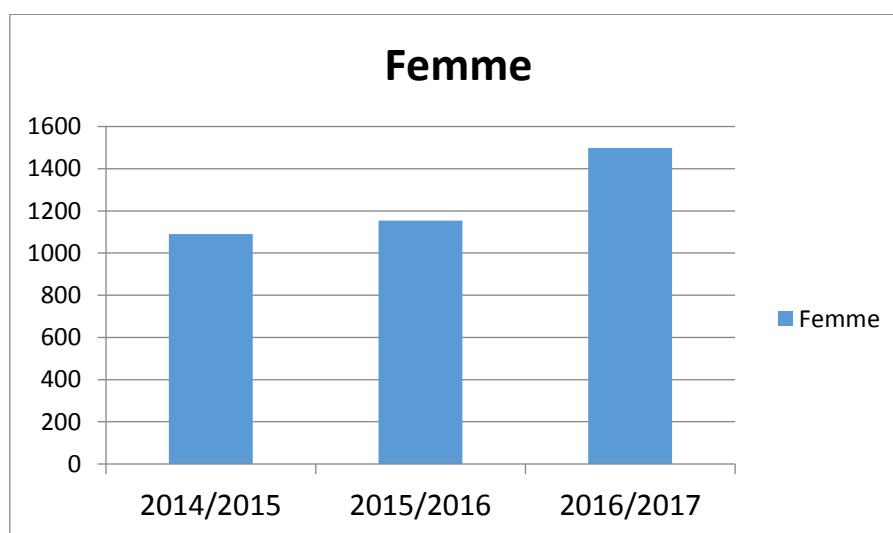
	Total	Homme	Femme	Total renouvellement
2014/2015	5140	4050	1090	3944
2015/2016	5333	4179	1154	3983
2016/2017	5697	4198	1499	4043



Hommes : + 148 licenciés



Femmes : + 401 licenciées



Un taux de renouvellement sur 3 ans de 95 %.

8.3.3. Règlements sportifs

Quelques modifications suite à l'Assemblée Générale du Comité Rink Hockey de septembre 2016 :

- ✓ Une poule de N2 au lieu de 2
- ✓ Changement des catégories d'âge pour les jeunes

Réunion des clubs de Rink Hockey à Paris le dimanche 28 janvier 2018.

8.3.4. Perte du statut de Haut Niveau

Conséquences pour la discipline Rink Hockey :

- ✓ Equipes de France : stages, financements
- ✓ Sportifs des équipes de France : aides supprimées au niveau des partenaires publiques
- ✓ Vie des clubs : subventions remises en cause

8.3.5. L'arbitrage : une priorité

L'arbitrage reste un des points faibles, en termes :

- de nombre d'arbitres
 - ✓ les désignations en N1 Elite, N2 et N3 sont très compliquées et sur la « corde raide »
 - ✓ Le recrutement et la formation initiale 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré est confiée aux régions
- de progression du « niveau » des arbitres 4^{ème} et 5^{ème} degré

Mise en place au sein de la Commission Sportive Rink Hockey d'une structure en lien avec tous les acteurs : FFRS, clubs, régions, arbitres, associations d'arbitres.

**Développer un groupe de formateurs « Elite »*

**Créer des documents vidéos pour la formation*

**Dynamiser la formation continue à tous les niveaux*

8.3.6. La formation des entraîneurs et joueurs

La formation des entraîneurs et des joueurs

Encourager et valoriser la formation des entraîneurs, notamment le BEF 1 et le BEF 2
Poursuivre avec la DTN la détection des jeunes U15 via des stages dans chaque région
Mettre en place des bases communes de formation des joueurs

Le recrutement de licenciés et leur fidélisation

Mise à disposition de documents sur le site internet, rubrique « outils pédagogiques » : comme formation coach équipes jeunes, le rink hockey à l'école « débutant ou confirmé », le Hockey à 3, etc. et de flyers pour aider les clubs

Créer un réseau et des outils pour mener ces projets avec les régions et les clubs

8.3.7. Comment tenter de développer le Rink Hockey en France ?

Une organisation en 4 niveaux

RHP 1 : enfants de 5 à 7 ans (U7, U8, U9)

RHP 2 : enfants de 8 à 10 ans (U10, U11, U12)

RHP 3 : jeunes de 11 à 14 ans (U13, U14, U15, U16)

RHP 4 : adolescents et adultes (U17 et plus)

Des objectifs par niveaux

RHP 1 : découverte et pratique du patinage et du rink hockey

RHP 2 : découverte et perfectionnement du rink hockey par des situations ludiques

RHP 3 et RHP 4 : découverte et perfectionnement du rink hockey par des situations ludiques et « technico-tactiques » de base.

8.4. Comité Roller Hockey (Boris DARLET)

Boris DARLET commence par remercier la Commission sportive de Roller Hockey, qui est une nouvelle équipe. Il a ressorti le projet du Roller Hockey pour la période 2009-2017, qui finalement était une phase de transition.

Phase de transition



Quand on prend ce temps long, on ne pensait pas en 2009, que l'année 2017 serait si prolifique : 5 médailles pour six équipes engagées.

Toutes les décisions prises maintenant, à l'issue de cette période 2009-2017, doivent pouvoir être mises dans une perspective longue. C'est de plus en plus important, puisqu'avec les réseaux sociaux et de plus en plus de digitalisation de nos vies, nous sommes de plus en plus dans l'instantanéité. C'est donc important de pouvoir se reposer sur des documents cadres.

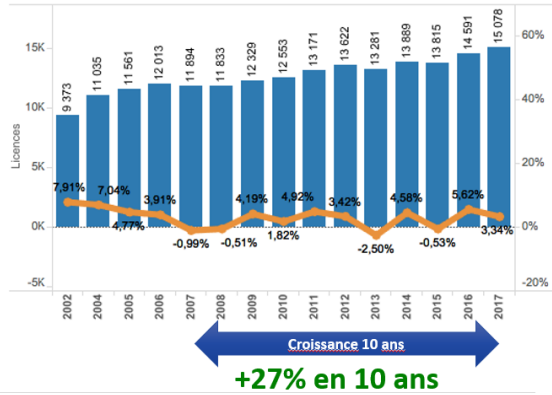
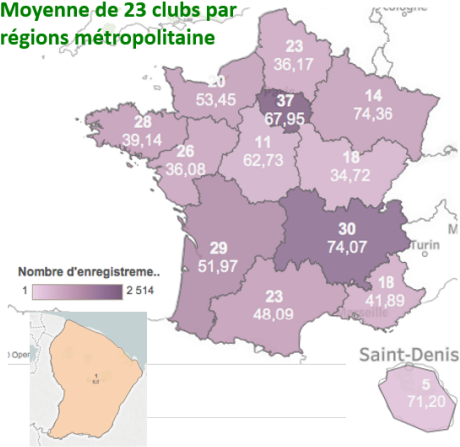
C'est ce qu'on va produire en 2018.

Le Roller Hockey est à 15 078 licenciés. 27 % de croissance en 10 ans.

En 10 ans pas forcément beaucoup d'augmentation de clubs, voire même des regroupements de clubs, puisqu'il y a plus de licenciés par club et moins de clubs.

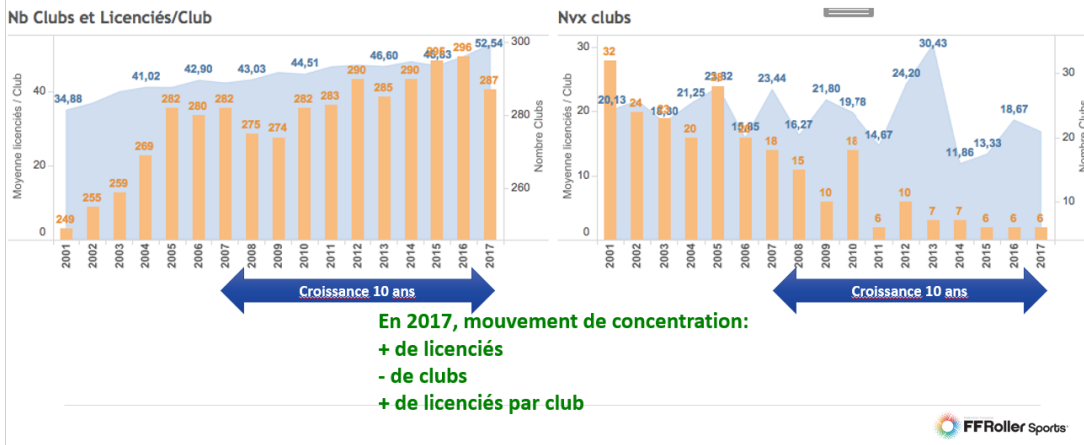
10 ans d'une croissance irrégulière

Moyenne de 23 clubs par régions métropolitaine



FFRoller Sports

Faible création de clubs en 10 ans et augmentation du nombre de licenciés par club



FFRoller Sports

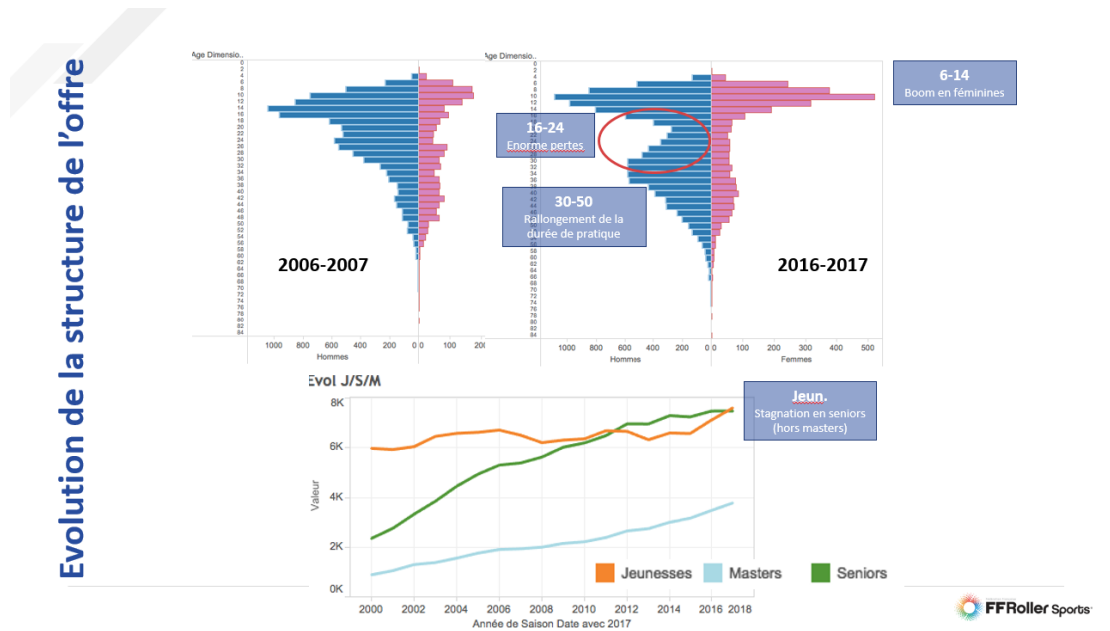
Nous ne sommes pas dans une phase de croissance de club.

Evolution par tranche d'âge :

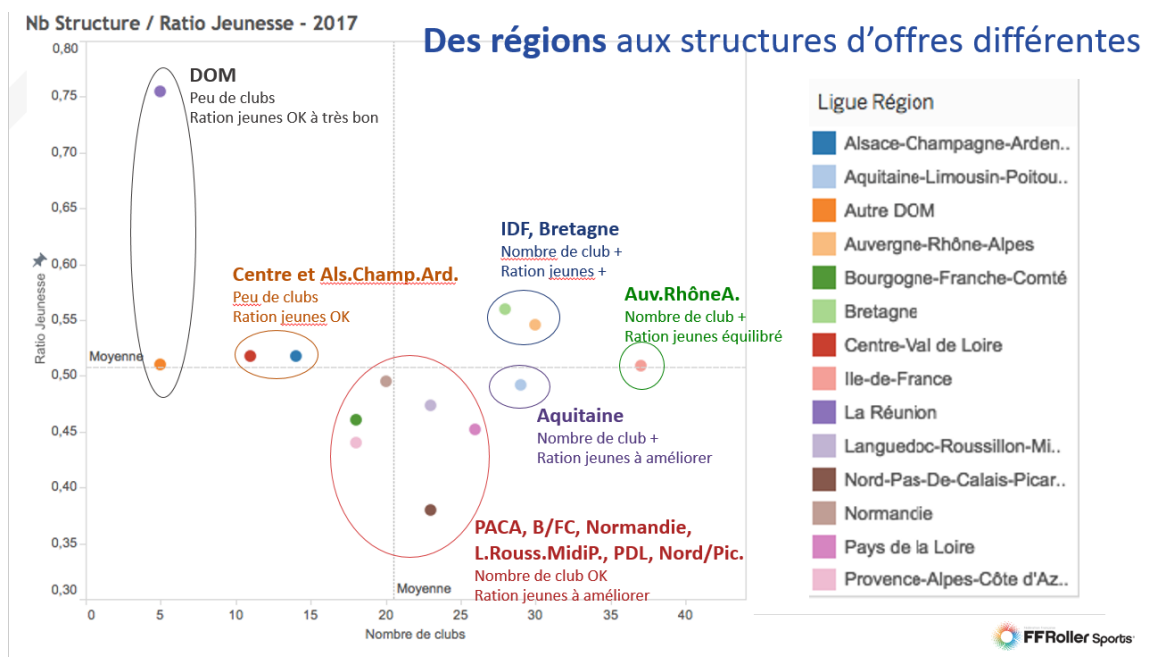
- 0-8 ans : forte croissante. + 110 % en 10 ans
- 9-17 ans : croissance uniquement chez les filles. Stagnation chez les hommes.
- 18-34 ans : en perte de licenciés. Les jeunes adultes font moins de sport
- 35-54 ans : ce sont les masters. Un vrai boom : + 96 % en 10 ans. Compétition Master créée car il y a une demande.

Toute cette analyse par tranche d'âge oblige à s'interroger et se structurer sur l'offre :

- Aller chercher les jeunesses ;
- Créer des compétitions pour les féminines.



Sur l'activité en régions, il y a une grande disparité d'offres selon les ligues.



L'arbitrage est pris pour illustrer le changement de modèle. Actuellement, on fait le constat qu'il n'y a pas assez d'arbitres pour fournir tous les matchs du Championnat.

Les dépenses de déplacement des arbitres explosent, puisque comme il y a moins d'arbitre, il faut les déplacer plus loin.

Les arbitres se plaignent d'un manque de reconnaissance.

Avec la Contribution des Clubs au Développement (CCD), on pensait qu'on allait former plus d'arbitres. Alors oui, on les forme, mais ils n'arbitrent pas et continuent à être joueurs. Il y a un ressenti de solitude des arbitres. Le corps arbitral est soudé en communauté, mais en recherche de reconnaissance.

Cela signifie que sur un problème d'arbitrage, nous allons devoir repenser l'offre sportive. Il va donc falloir revoir la logique de la CCD. On se développe toujours par rapport au maximum de notre ressource la plus faible. Or, en ce moment l'arbitrage est une faiblesse.

La Commission va essayer de combler les faiblesses pour arriver à un niveau d'excellence. Il faut donc revenir à un modèle qui responsabilise les clubs. Il y a besoin d'une prise de conscience d'un développement, qui est durable.

L'exemple de l'arbitrage montre que ce n'est pas en mettant une contrainte qu'on aura un effet. On a mis une contrainte, les clubs ont répondu à la contrainte, sans forcément qu'on ait un effet sur la ressource qui se raréfie.

Arbitrage : changement de modèle

Pas assez d'arbitres pour fournir tous les matchs de championnat

Les arbitres choisissent entre un ratio [temps hors domicile / €] et [vie de famille]

Les dépenses de déplacement explosent

Manque de reconnaissance

Avec la CCD, arbitres **formés par obligation, qui n'exercent pas**

Ressenti d'une solitude de l'arbitre, corps arbitral **soudé en communauté**



→ Refonte de l'offre sportive autour de ces problématiques

→ Revoir la logique de la CCD

→ Répondre aux besoins de suivi (supervision)

→ Régionaliser

→ Améliorer la reconnaissance

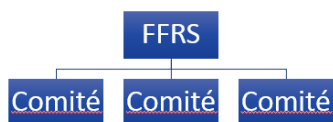
La ligue Elite

Elle a 10 ans. Elle est l'expression d'une excellence française, exprimée par les joueurs, notamment étrangers qui viennent jouer en France.

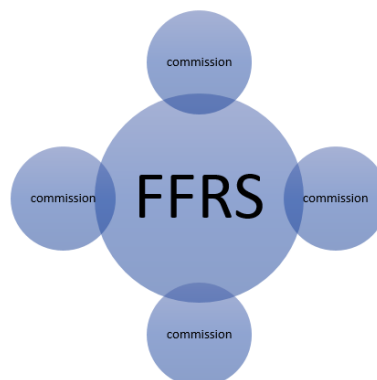
Il va y avoir une réflexion autour de la professionnalisation, qui appartient à une composante plus générale : « le management ». On va essayer avec des clubs d'intégrer le management, mais également des outils (Dartfish, Fanseat, plateforme vidéo). Faire en sorte que la ligue Elite soit plus médiatisée et ramener plus de partenaires.

Management de la discipline : Intégrer les nouvelles règles

Avant



Maintenant



La Fédération est devenue olympique, et on va essayer de s'appuyer sur les valeurs de l'olympisme pour envisager l'avenir.

Boris DARLET reprend les critères du CIO qui permettent qu'une discipline intègre le programme olympique. Le Roller Hockey ne pourra, au vu de ces critères, pas prétendre à une place dans un programme olympique. Pour autant, certains de ces critères sont atteignables.

La Commission sportive de Roller Hockey entend donc travailler sur ces critères pour proposer par la suite des axes de développement pour les 10 prochaines années.

8.5. Commission Randonnée (Stéphane CASTERAN)

Fin novembre, la Commission Randonnée a organisé le premier séminaire de l'olympiade à l'attention des clubs, des organisateurs d'évènements et des organes déconcentrés.

Nous n'allons pas ici, dans le temps imparti, faire le résumé détaillé de nos échanges. Je souhaiterais toutefois revenir sur quelques éléments importants de la saison écoulée.

8.5.1. Evolution des pratiquants

L'évolution des pratiquants, tout d'abord. Comme cela a été évoqué à plusieurs reprises aujourd'hui, la discipline randonnée connaît une forte progression du nombre de licenciés, au-delà de la tendance à la hausse que nous connaissons depuis plusieurs années. Il faut y voir l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux patineurs, plutôt des enfants, séduits par la série Soy Luna.



FFRoller Sports

Pour les clubs de randonnée, ce phénomène pose un défi. Celui d'adapter l'offre de pratique, d'inventer de nouveaux formats adaptés aux plus jeunes alors qu'ils accueillent jusqu'à lors majoritairement des adultes.

8.5.2. Le circuit Rando Verte Roller et les circuits régionaux

Second point saillant, le circuit Rando Verte Roller. La saison 2016-2017 a compté 11 étapes de mars à octobre avec toujours le même principe : des manifestations aux niveaux de difficulté de vert à noir, pour toucher un public le plus large possible.

Circuit "Rando Verte Roller"

Saison 2016 - 2017



11

Etapes

<p>Rando Atlantisport (44) – 26 mars ●</p> <p>Rando des Salines (25) – 2 avril ●●</p> <p>En Terre Inconnue (30) – 30 avril ●</p> <p>Trans' Oise 100 (60) – 1^{er} mai ●●</p> <p>Côtes d'Amour (44) – 14 mai ●</p> <p>Trav. des Landes (40) – 20 & 21 mai ●</p>	<p>Les Boucles de la Meuse (08) – 28 mai ●●●</p> <p>Rando Mirabelle (57) – 10 & 11 juin ●</p> <p>Rando des Lacs (10) – 18 juin ●●●</p> <p>Boucle du Bassin d'Arcachon (33) – 16 & 17 sept ●●●</p> <p>Roll d'Azur (83) – 8 octobre ●</p>
--	--

FFRoller Sports

Pour l'année prochaine, 10 étapes sont programmées.



2016-2017 et la saison à venir marquent une transition. Il y a d'abord un phénomène de renouvellement des étapes avec 4 projets d'évènement qui sont en cours de préparation et pourront, nous l'espérons, voir le jour en 2019. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que ceux-ci couvrent des territoires encore peu ou pas couverts, notamment l'est et le sud de la France.

Le second marqueur de cette transition est le développement des circuits régionaux. Adossés au calendrier national, les circuits régionaux sont mis en œuvre par les ligues. Ils visent à proposer une offre de pratique en proximité. Car si de nombreux clubs prévoient de participer à une ou plusieurs étapes du calendrier national, ils ont également besoin de manifestations plus proches de chez eux et abordables.

Pour y parvenir, la fédération accompagne les ligues, non seulement sur le plan technique pour les aider à constituer leur circuit, mais également financier pour procéder à l'acquisition de matériels (jusqu'à 2000 €).

Le déploiement des circuits régionaux va se faire progressivement. Pour l'heure, deux ligues sont déjà engagées : Bourgogne – Franche-Comté et Nouvelle Aquitaine. Deux autres devraient les rejoindre en 2018 : Pays-de-la-Loire et Grand Est.

8.5.3. Les randonnées urbaines

Le dernier point que je souhaiterais aborder avec vous concerne les randonnées urbaines. C'est dans ce domaine que le tableau est le plus sombre.

Chacun a pu suivre les difficultés rencontrées cette année par les deux randonnées parisiennes. Je tiens d'ailleurs à saluer votre mobilisation qui a, sans nul doute, contribué à mettre en échec le projet de stopper ces rassemblements bihebdomadaires.

Mais Paris n'est que l'arbre qui cache la forêt. Nous pouvons citer, par exemple, Strasbourg ou Périgueux, qui ont vu leurs randonnées arrêtées. Il y a bien sûr des facteurs externes (contextes sécuritaire et budgétaire) pour lesquels nous devons nous adapter, mais aussi, parfois dans d'autres cas, la nécessité de renouveler un format qui a près de 20 ans.

Il y a encore quelques années, tous les voyants étaient au vert s'agissant des randonnées urbaines. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, et il nous faut réagir rapidement car les enjeux sont forts en termes d'image et de promotion pour notre sport.

C'est pour cela que, dès le début 2018, nous allons revenir vers les organisateurs pour dresser un état des lieux le plus fidèle possible et estimer avec eux les besoins. Nous les rencontrerons ensuite au printemps pour leur proposer un plan d'action qui passera, très probablement, par le redéploiement du label Urban Roller.

Voici résumé en quelques minutes les points saillants de la saison écoulée et les perspectives pour cette année 2018. Je reste naturellement à votre disposition pour toute question.

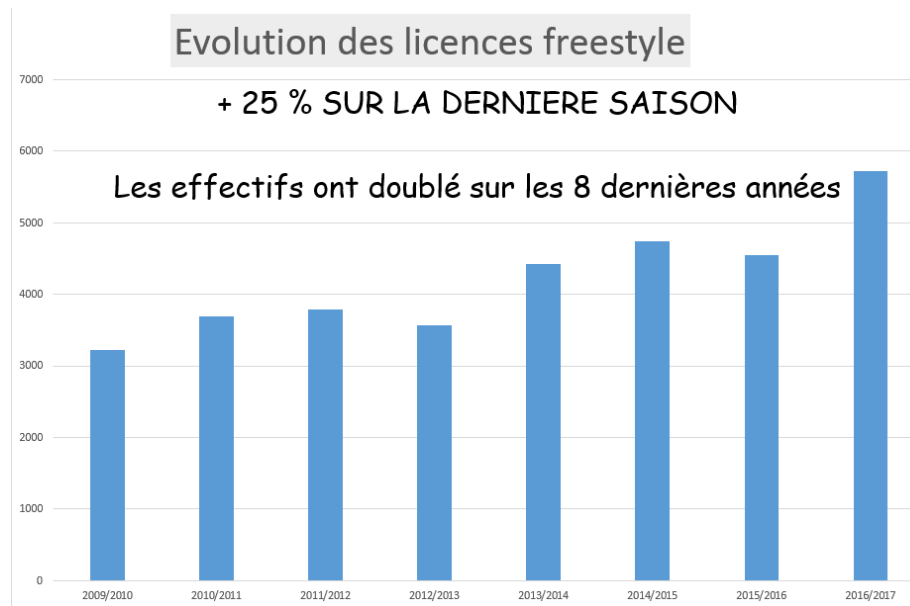
Je vous remercie.

8.6. Commission Roller Freestyle (Thierry MENARD)

8.6.1. Une activité en progression

14 athlètes aux Roller Games (Chine) avec 1 triplé historique, 6 médailles.
Tous les athlètes sont rentrés dans le TOP 8 mondial.
2^{ème} nation aux championnats d'Europe
Une représentation à la CERS et la FIRS

34 évènements par an
+ de 1000 compétiteurs réguliers
Des stages nationaux récompensant les Riders assidus à nos circuits
Le nombre de juges formés a doublé en 5 ans.



En résumé, la dernière olympiade a permis de :

1. Redonner de la visibilité à la pratique fédérale
2. Créer un circuit national attractif
3. Etre présent sur la scène internationale

8.6.2. Un projet d'Olympiade 2017-2020

✓ Continuer à structurer

1. Assurer la pratique fédérale en s'appuyant sur les ligues, CD, Clubs.
2. Diversifier l'offre de la pratique compétitive.
3. Mise en place d'une stratégie de communication

✓ Continuer à progresser

4. Développer l'offre de loisir
5. Développer la pratique féminine
6. Haut niveau de pratique et présence à l'international

Il y a de belles réalisations en cours cette saison.....

- Une répartition du territoire en progrès
- Des ligues qui structurent leur circuit.
- Des actions concrètes en faveur de la Pratique féminine.
- Un budget de fonctionnement en augmentation.
- Des actions solidaires en court avec l'Afrique francophone.

.... Malgré des difficultés persistantes

- Un circuit qui a du mal à s'équilibrer financièrement.
- Pas de candidats pour les championnats de France Freeride.
- Un budget Equipe de France en diminution et en danger
- Une commission basée exclusivement sur 10 bénévoles.

Questions

- Il est étonnant de ne plus voir de pratiquants de freestyle dans les skate-parks. Il y a des skaters et des trottinettes, mais plus de freestyle. *(Philippe Manguette – Ligue des Hauts de France)*

La trottinette fait partie de la commission sportive du roller freestyle. Il est vrai qu'aujourd'hui le street est plus présent dans le Sud de la France et remonte un peu en Aquitaine et en Rhône Alpes. Jusque-là, le seul moment où le freestyle voyait les licenciés c'était sur les assemblées générales, ancien format. Il n'y a pas d'agent de développement et ne peuvent répondre qu'à des initiatives locales. *(Thierry Ménard – responsable de la CS Roller Freestyle)*

- Il y a un club de freestyle en Vendée et la volonté du Comité Départemental c'est d'essayer de développer le freestyle. Cependant, il est donné l'impression que c'est une communauté qui vit entre eux et qui continue à rester tout seul sur le département. C'est dommage, car c'est une discipline qui plait et qui pourrait facilement trouver des lieux de pratique. Par rapport aux partenaires sur lequel s'appuie le freestyle, il est sans doute préférable d'avoir une autre démarche pour le développement. *(Agnès Bedrossian – CD 85)*

Le freestyle a une identité forte. En 8 ans les effectifs ont doublé, cela montre bien une ouverture de la discipline. Aujourd'hui, la discipline est en limite structurelle, ce n'est pas une volonté de ne pas communiquer mais une incapacité de communiquer. C'est un réel souci. *(Thierry Ménard – responsable de la CS Roller Freestyle)*

8.7. Commission Roller Derby (Amandine CRAMBES)

8.7.1. Présentation du Roller Derby en France

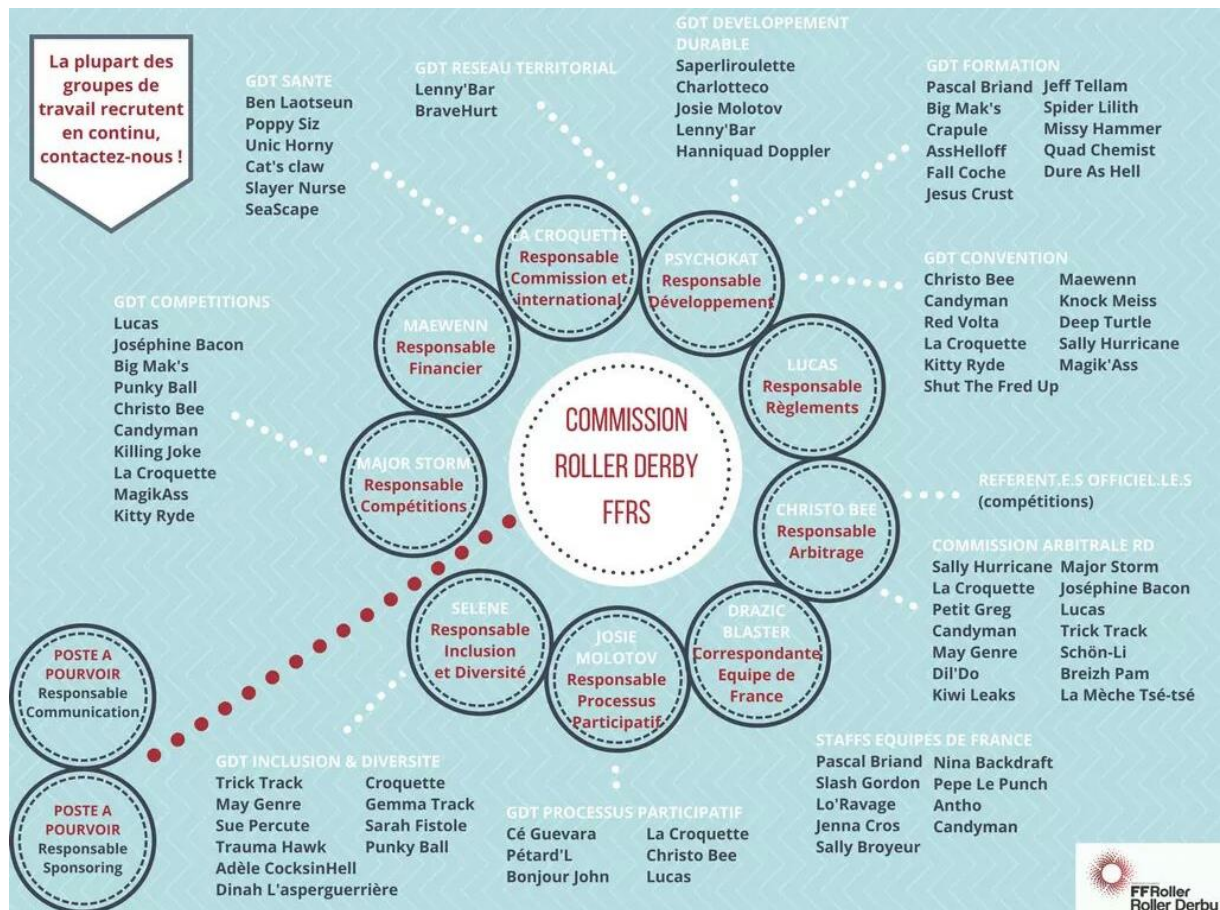
Le Roller Derby est un sport qui a intégré récemment la Fédération, et qui n'est pas forcément connu de tous.

En chiffre, le Roller Derby représentait :

- 4 414 licenciés, avec une majorité de féminines (84 %). Il n'y a pas de juniors, seulement des adultes :
- 135 clubs répartis sur toute la France et les Outre-Mer ;
- Une Equipe de France avec deux collectifs.

La Commission Roller Derby a refusé d'aller aux Roller Games, parce que les règles de jeu imposées aux Roller Games ne correspondaient pas aux règles avec lesquelles les athlètes jouent à la Fédération Française, tout comme 98 % des équipes mondiales.

Pour organiser et développer ce sport, il y a une commission de 10 personnes, accompagnée de groupes de travail (11).



8.7.2. Saison sportive 2016-2017

85 équipes étaient inscrites, dans :

- 3 divisions féminines : Elite (8 équipes), N1 (2 zones géographiques, 12 équipes) et N2 (8 zones géographiques avec 47 équipes)
- et une coupe masculine : 18 équipes

Cela représente 240 matchs. A côté, il y a beaucoup de plus de matchs en loisir ou en championnats internationaux.

L'équipe homme est 6^{ème} mondial sur le classement international.

8.7.3. Les projets pour la saison 2017-2018

Des projets sportifs

Il y a des changements de structure des championnats :

- Création d'un Championnat national masculin, avec Elite et N1
- Réduire le nombre de week-end pour le championnat Elite féminin, puisque les équipes Elite sont aussi engagées sur des Championnats internationaux et avaient besoin de plus de disponibilités

Pour les évolutions de structure des championnats, la Commission les fait après consultations de tous les clubs.

En 2018, deux Coupes du Monde sont prévues :

- A Manchester pour les femmes (février) ;
- A Barcelone pour les hommes (avril).

Le Roller Derby français espère être aux Roller Games en 2019.

Pour se développer au niveau sportif, la Commission espère pouvoir mettre en place l'année prochaine des compétitions juniors. C'est comme cela qu'ils vont pouvoir augmenter l'encadrement, le niveau sportif et fédérer autour de la pratique. Aujourd'hui, il y a un peu moins de 10 équipes qui se sont montées sur cette saison en juniors. Il est prévu d'avoir une Coupe Junior l'année prochaine.

Beaucoup de clubs ne font pas appel au financement des collectivités, puisqu'ils ne connaissent pas comment cela fonctionne, ils ne connaissent pas les ligues régionales, les comités départementaux. Et de fait ils ne sont pas investis dans la gouvernance de la Fédération et de ses organes déconcentrés.

Une formation BEF Roller Derby sera mise en place pour la 1^{ère} fois cette saison.

Des projets structurels

- Développer des plateformes de participation, hors réseaux sociaux, permettant de consulter les licenciés sur chacune de leurs décisions, ce qui leur permettra de mieux communiquer et être transparents. La concertation fait partie de leur cœur de valeurs ;
- Inclusion et diversité : beaucoup de travail sur l'égalité des genres, sur les pratiquantes, sur l'arbitrage, et lutte contre les discriminations ;
- Renouvellement des partenariats internationaux : WFTDA, MRDA, JRDA, UN-WOMEN (projets de solidarité) ;
- Mobilisation des arbitres : un match c'est minimum 18 arbitres, qui se déplacent sans aucune aide financière. Il en manque. C'est difficile de recruter. C'est pourquoi, développement de la formation des arbitres et mise en place d'une aide financière pour les déplacements.

Questions

- Il y a plusieurs clubs de roller derby en Nouvelle Aquitaine. La ligue soutient cette discipline, mais trouve que le contact est souvent abandonné. Des personnes se sont impliquées, mais ont vite renoncé. Il serait souhaitable de pouvoir intégrer davantage le roller derby au niveau des départements et des ligues. *(Patrick Darnal – Ligue Nouvelle Aquitaine)*

Sur la majorité des licenciés il y a une réelle méconnaissance des structures fédérales. La Commission a prévu de travailler sur ce problème.

Par rapport aux personnes qui s'impliquent et qui décident d'arrêter rapidement, elles se retrouvent parfois dans un fonctionnement de disciplines traditionnelles et ont du mal à se retrouver. (Amandine Crambes – Responsable de la CS Roller Derby)

8.8. Commission Skateboard (Vincent PASQUALINI – Rapport présenté par Hervé LALLEMENT)

8.8.1. Le Championnat de France

Quelques chiffres :

- ❖ 5 étapes : Chelles, Lille, Le Mans, Perpignan et Biarritz
- ❖ 746 riders inscrits au total sur les 5 étapes (cumul)

Communication :

- ❖ 5 vidéos officielles / visibilité : + 22k
- ❖ 88 posts facebook / visibilité : + 380k (moyenne : 4,3K par post)
- ❖ Relais Instagram #cdfskateboard2017 : 380 publications

Partenariats :

- ❖ Partenariat financier : 9 000€

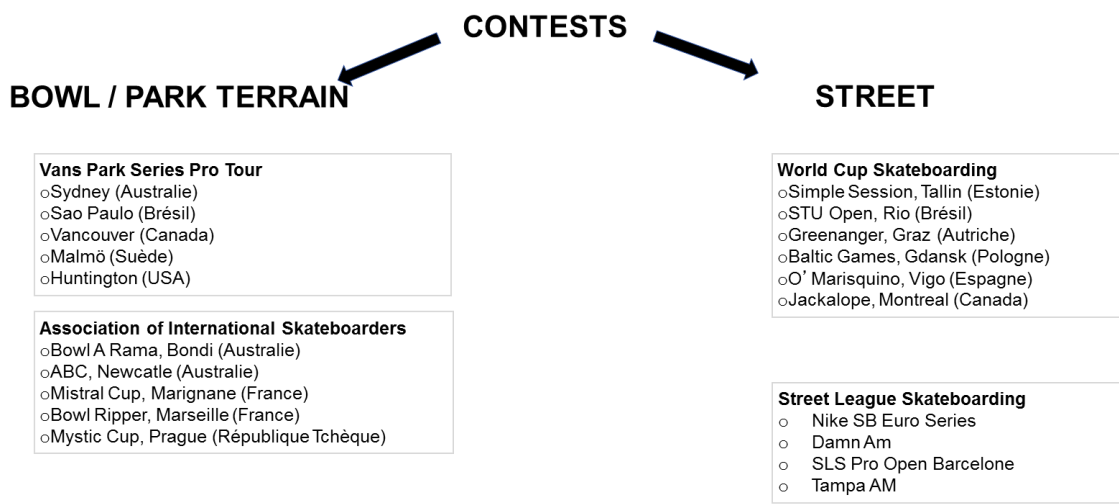
Valorisation Dotations matérielles : 35 430€

8.8.2. La Team Skateboard France



STAGES ET SUIVI INDIVIDUELS

- ✓ Tournées :
 - Californie (masculin)
 - Barcelone (filles)
- ✓ 2 Centres d'Entraînement : Biarritz et Chelles
 - 4 mini-stages
- ✓ Suivis individualisés selon profils des riders
 - Préparation physique
 - Suivi para-médical (traitement des blessures)
- ✓ Stage de préparation physique + media training



Les athlètes de cette Team Skateboard France font d'excellents résultats internationaux.

Le Skateboard a également été représenté lors de la Journée Olympique, avec

- Des séances d'initiation encadrées par des moniteurs diplômés d'Etat ;
- Des démonstrations d'athlètes issus de la Team Skateboard France et de la sélection régionale.

A également été mis en place un programme de détection de jeunes filles pour intégrer le Team Skateboard France :

- ❖ Détection sur plusieurs leviers
 - Etape du Championnat de France 2017
 - Contests 100% féminins
 - Veille sur réseaux sociaux
- ❖ Stage Midi Pyrénées avec un groupe de 4 jeunes filles

8.8.3. Label qualité : Ecole Française de Skateboard

15 écoles labellisées réparties sur le territoire en 2017

I. Critères qualité :

- ✓ Progression pédagogique adaptée

- ✓ Educateurs diplômés
- ✓ Club employeur
- ✓ Vie de club : projets et transmission de valeurs éducatives liées à la culture skateboard
- ✓ Investissement fédéral

II. Progression pédagogique :

4 niveaux de pratique + un niveau championnat de France

→ Objectifs techniques et culturels

- Stages & Skate Camps
- Objectifs photo/vidéo
- Résultats contests
- Attitudes générales et Règles de bonne conduite sur les spots
- Perspectives d'évolution liées au skateboard

8.8.4. Les autres disciplines

La rampe :

- ❖ Organisation d'un Classement National
- 2 étapes : Bordeaux, et Strasbourg

Le longskate :

- ❖ Descente
- 1 étape CDF

Le slalom :

- ❖ Championnat de France / World Cup
- 5 nations
- 2 titres de Champion du Monde

Le Mountainboard

- ❖ Organisation du Championnat du monde
- 3 continents / 19 nations
- 13 podiums pour les français
- dont 2 titres de Champion du Monde
- ❖ Championnat de France

Questions

- Les grands électeurs, issus du longboard, rencontrent de réelles difficultés avec la responsable de cette discipline au sein de la Commission sportive, au vu de ce qui s'est passé sur cette saison et souhaite faire remonter cet état de fait. (*Jean-Sébastien Dennebouy – CD 75*)

La Fédération est consciente de la difficulté sur le longboard et va voir comment, dans cette commission, faire vivre cette discipline. Le longboard a toute sa place. (*Nicolas BELLOIR – Président*)

9. Rapport du Secrétaire Général (Stéphane CASTERAN)

Comme il se doit dans un rapport d'activité d'assemblée générale, je souhaiterais tout d'abord vous dire quelques mots sur l'activité fédérale et statutaire de notre fédération.

9.1. Activité fédérale

Comme vous pouvez le découvrir dans le diaporama, depuis notre précédente assemblée générale du 10 décembre 2016, l'équipe fédérale a tenu 4 réunions du conseil d'administration et 5 du bureau exécutif.

Le séminaire des Présidents des ligues régionales et des comités départementaux que nous avons pris l'habitude de tenir à la fin du mois d'août a dû être décalé au 14 octobre en raison des Roller Games à Nanjing (Chine). Comme chaque année, la quasi-totalité des ligues a répondu présent à ce rendez-vous. Fait significatif, les comités départementaux, se sont, eux-aussi, fortement impliqués. C'est un signe encourageant au regard des efforts déployés pour conforter cet échelon territorial.

Toujours sur un plan institutionnel, un mot sur nos locaux. L'an dernier, nous vous informions que la fédération avait loué un espace de travail dans les locaux de la Fédération Française d'Escrime, porte de Bagnolet à Paris. Ce pied-à-terre, complémentaire du siège social bordelais, devenait en effet particulièrement nécessaire au regard des nombreux rendez-vous que l'exécutif fédéral, comme les agents de la direction technique, se doivent d'honorer dans la capitale.

Au cours de l'année 2017, notre fédération a pu obtenir l'accès, à titre gracieux, à un bureau au sein du siège du CNOSF, à côté du stade Charléty. Nous avons, dès lors, mis un terme à notre location porte de Bagnolet.

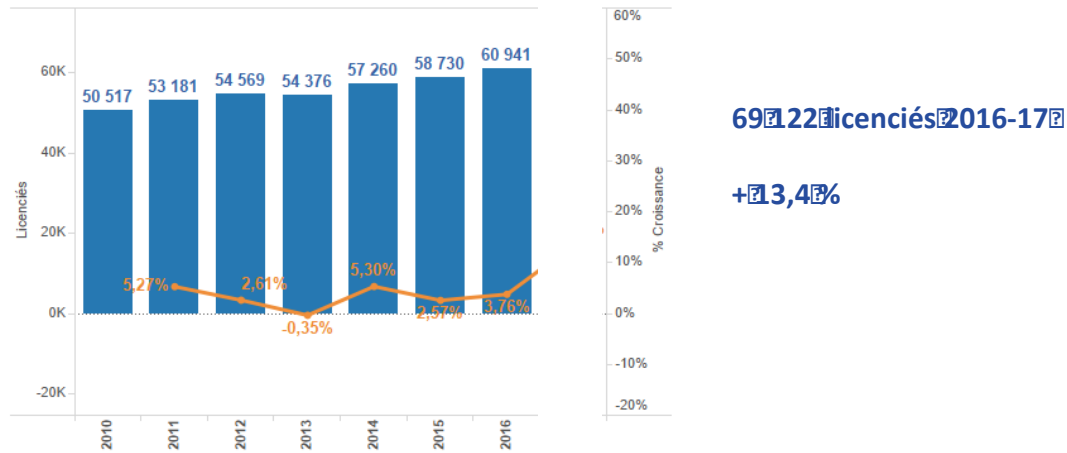
Evolution des licences

Ces quelques informations statutaires délivrées, permettez-moi de revenir à présent sur l'évolution de nos pratiquants et des structures fédérales au cours de la saison écoulée.

Comme l'a souligné le Président tout à l'heure, nous avons vécu une saison extraordinaire au sens premier du terme, et ceci tout particulièrement du point de vue des licences. Il y a un an à cette même époque, je vous annonçais que nous approchions de la barre des 61 000 licenciés. Au cours des mois qui ont suivi, la tendance s'est prolongée. Nous terminons donc cette saison avec près de 70 000 licenciés, soit une évolution positive de 13,4 %. Comme chacun le sait, c'est une évolution rarement connue dans notre fédération et en tout cas inédite sur les dernières olympiades.

Une saison “extraordinaire”

Licences et croissance / saison



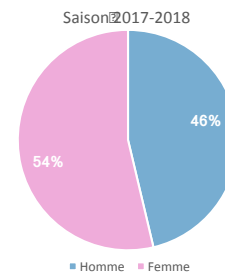
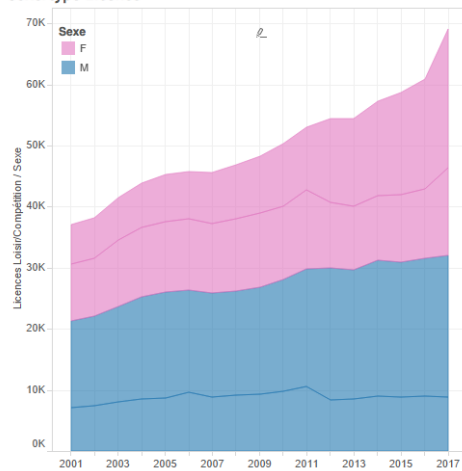
Je vous propose aujourd’hui d’aller plus loin que ce seul chiffre et d’essayer, ensemble, à partir de quelques questions, d’en analyser les origines et les implications.

Les origines : qui sont ces licenciés ?

On peut souligner tout d’abord que la féminisation de notre pratique est une tendance qui se confirme. Ici même, l’année dernière nous comptons 55 % de femmes, 45 % d’hommes. Au cours de la saison écoulée, la pratique féminine gagne un point et s’établit à 46 % pour 54 % d’hommes.

Qui sont ces licenciés ?

Sexe/type Licence



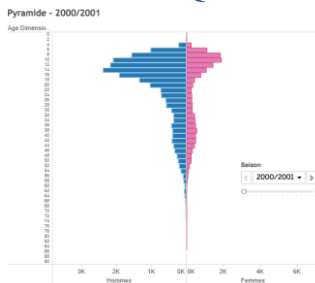
**Féminisation de la pratique ?
Une tendance qui se confirme**



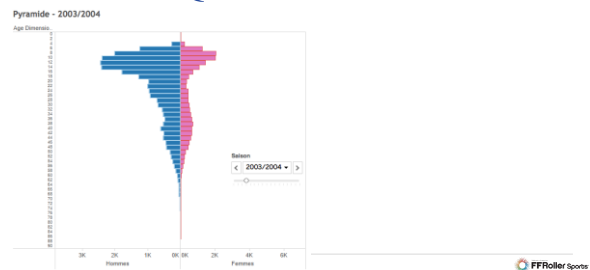
Qui sont ces licenciés ? Je vous propose de remonter quelques années en arrière et d’observer la pyramide des âges de la saison 2000/2001. Quand on regarde année après année, nous voyons bien

l'évolution de la répartition entre catégories d'âges et entre hommes et femmes. En 15 ans, outre la progression des féminines, nous voyons que notre fédération connaît un rajeunissement tendanciel. Celui-ci s'accélère tout particulièrement la saison dernière avec une progression particulièrement importante de la tranche des 8-12 ans.

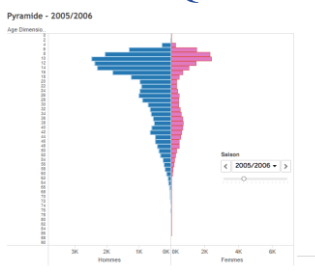
Qui sont ces licenciés ?



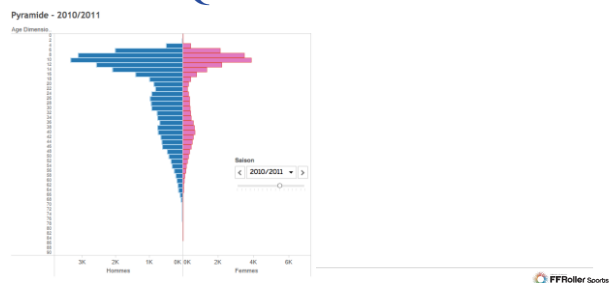
Qui sont ces licenciés ?



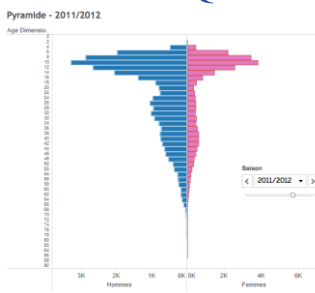
Qui sont ces licenciés ?



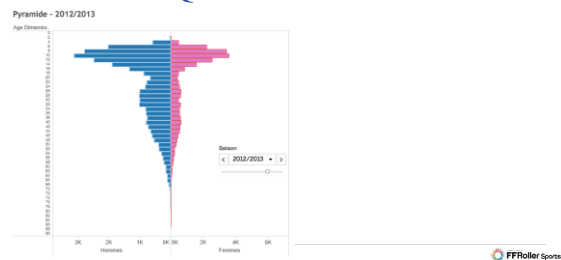
Qui sont ces licenciés ?



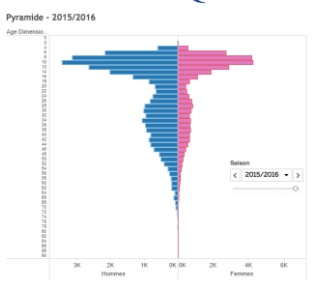
Qui sont ces licenciés ?



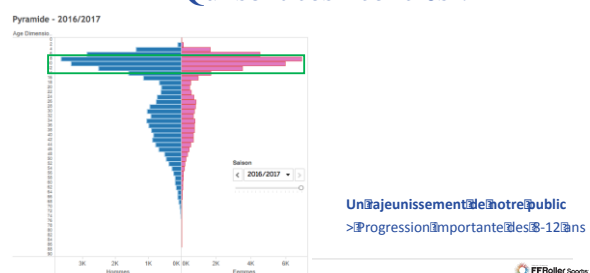
Qui sont ces licenciés ?



Qui sont ces licenciés ?



Qui sont ces licenciés ?

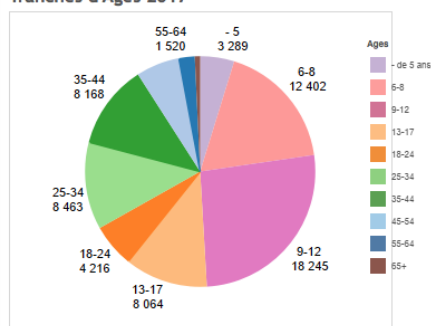


Un rajeunissement de notre public
> progression importante des 8-12 ans

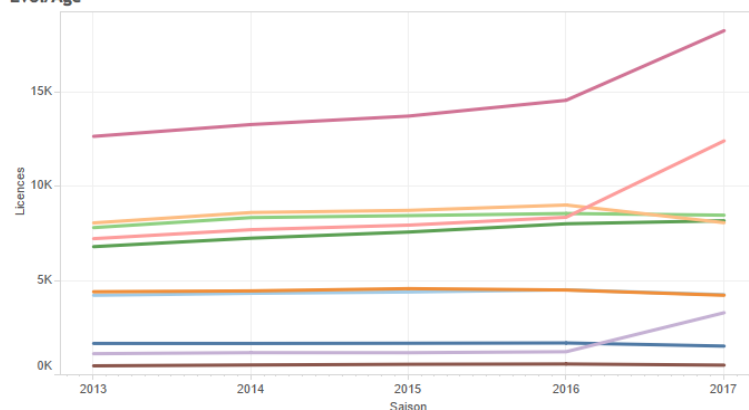
En représentant cette évolution d'une autre manière, nous voyons apparaître plus distinctement un autre phénomène. En parallèle du rajeunissement, nous observons un tassement en ce qui concerne les adolescents (13-17 ans), les jeunes adultes (18-24 ans) et les adultes.

Qui sont ces licenciés ?

Tranches d'âges 2017



Evol/Age



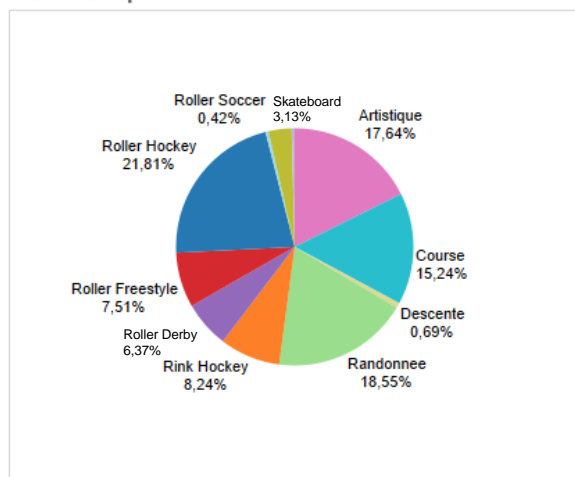
> Un tassement des adultes



Seconde interrogation, que font ces licenciés ?

Que font-ils ?

lic./disc. repart2017



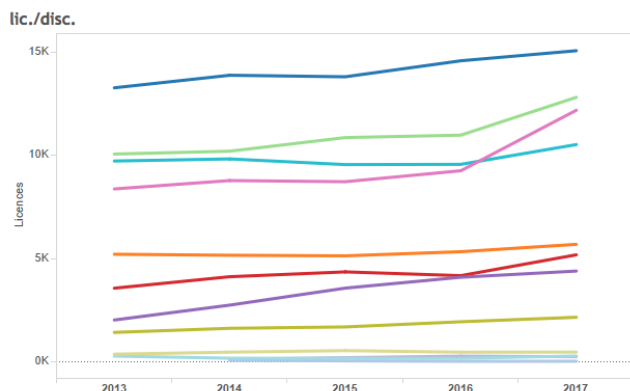
Saison 2016-17	Licences
Artistique	12194
Course	10531
Roller Derby	4414
Roller Hockey	15107
Roller Freestyle	5189
Roller Freestyle & Roller Soccer	287
Roller Freestyle & Trotinette	253
Randonnee	12820
Rink Hockey	5697
Skateboard	2163
Skateboard & Descente	476
Skateboard & Trike Drift	32
Total	69163



Nous voyons ici la répartition par discipline.

Cette approche devient plus intéressante quand on dépasse la photographie instantanée et que l'on regarde ce qui se passe en dynamique.

Que font-ils ?



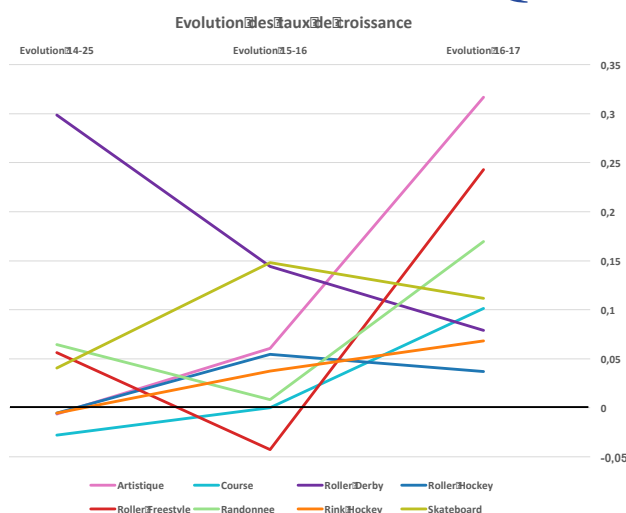
Saison 2016-17	2017	2016	Evolution
Artistique	12194	9261	31,7%
Course	10531	9562	10,1%
RollerDerby	4414	4091	7,9%
RollerHockey	15107	14568	3,7%
RollerFreestyle	5189	4175	24,3%
RollerFreestyle RollerSoccer	287	177	62,1%
RollerFreestyle Trotinette	253	280	-9,6%
Randonnee	12820	10961	17,0%
RinkHockey	5697	5333	6,8%
Skateboard	2163	1946	11,2%
Skateboard Descente	476	471	1,1%
Skateboard Trike Drift	32	30	6,7%
	69163	60855	14%



De ce graphique, nous pouvons ici dresser deux constats. Tout d'abord, la progression de toutes les disciplines, ce qui est naturellement un point très positif. Ensuite, la forte progression du patinage artistique (+30 %).

Quittons les valeurs absolues et affichons uniquement les courbes représentant les taux de croissance de chaque discipline. Nous nous rendons alors compte que de nouveaux relais de croissance se font jour.

Que font-ils ?



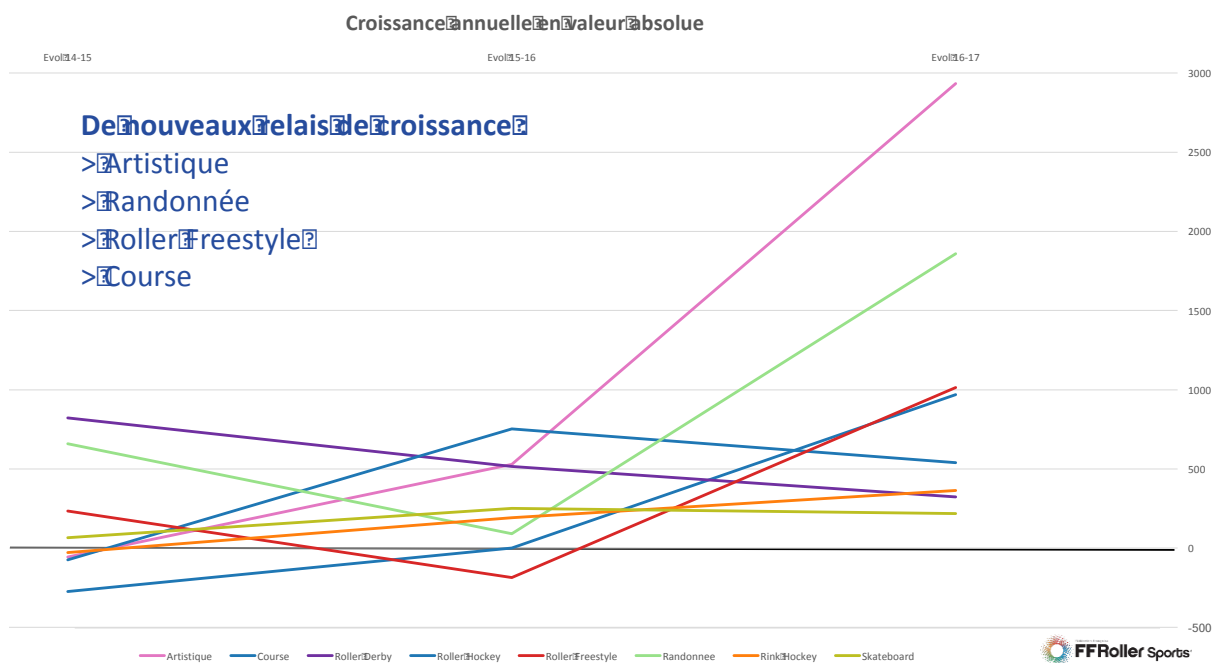
Saison 2016-17	2017	2016	Evolution
Artistique	12194	9261	31,7%
Course	10531	9562	10,1%
RollerDerby	4414	4091	7,9%
RollerHockey	15107	14568	3,7%
RollerFreestyle	5189	4175	24,3%
RollerFreestyle RollerSoccer	287	177	62,1%
RollerFreestyle Trotinette	253	280	-9,6%
Randonnee	12820	10961	17,0%
RinkHockey	5697	5333	6,8%
Skateboard	2163	1946	11,2%
Skateboard Descente	476	471	1,1%
Skateboard Trike Drift	32	30	6,7%
	69163	60855	14%

De nouveaux relais de croissance



Ce qui apparaît, en effet, sur ce schéma ce sont les taux de croissance année après année. On se rend compte que le taux de croissance était fort en ce qui concernait le Roller Hockey, et il l'est toujours, mais aujourd'hui notre croissance en termes de taux de croissance est tirée vers le haut, tout particulièrement par le patinage artistique et le roller freestyle qui bénéficient d'une dynamique très forte.

Reprenons à présent les mêmes courbes, mais en ne faisant apparaître que le nombre de licenciés gagnés ou perdus par discipline.



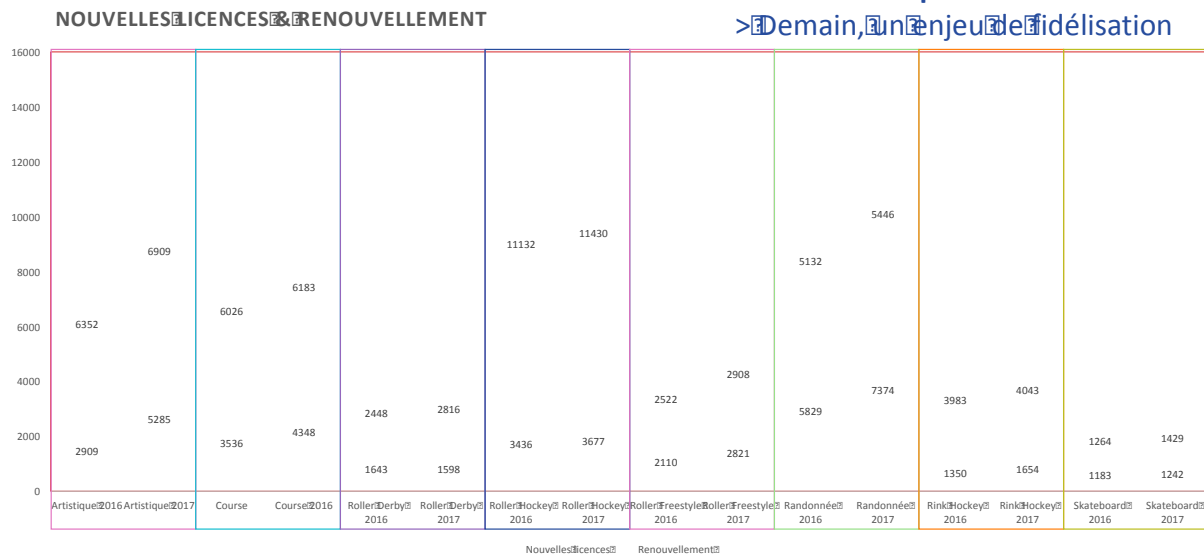
Nous voyons ici que le principal apport de licenciés sur la saison nous vient du Patinage Artistique, suivi par la Randonnée, le Roller Freestyle et la Course.

Bien évidemment, le phénomène lié à la série Soy Luna évoqué tout à l'heure, n'est pas étranger à cette embellie pour le Patinage Artistique. Si ces dernières années l'essentiel de l'apport des nouveaux licenciés venait du Roller Hockey et du Roller Derby, c'est ce que j'avais pu vous souligner l'année dernière, pour cette saison écoulée, il se situe plutôt au sein de clubs à dominante Artistique, Randonnée et également Roller Freestyle et Course.

Regardons à présent la dynamique de renouvellement et de création de nouvelles licences pour les saison 2015-2016 et 2016-2017 pour chacune de nos disciplines.

De nombreux recrutements dans les clubs d'Artistique et de Randonnée

> Demain, un enjeu de fidélisation



Sans surprise, nous voyons qu'il y a effectivement une forte progression dans le recrutement de nouveaux licenciés et que c'est de là, plus que de l'amélioration de la fidélisation des pratiquants qu'est tirée la croissance.

Reprenons et résumons ce que nous venons d'observer jusqu'ici :

- Une poussée des plus jeunes catégories et tout particulièrement des 8-12 ans en Patinage Artistique et en Randonnée,
- Un tassement des catégories d'adolescents et adultes,
- Un ralentissement des moteurs de croissance que nous connaissions jusqu'à lors,
- Au-delà d'un effet de mode conjoncturel, une progression tendancielle pour toutes les disciplines.

Dès lors, deux enjeux se font jour :

- Eviter le « reflux » et consolider nos acquis en fidélisant les nouveaux pratiquants gagnés,
- Prendre garde aux catégories Junior et Seniors qui sont en perte de vitesse.

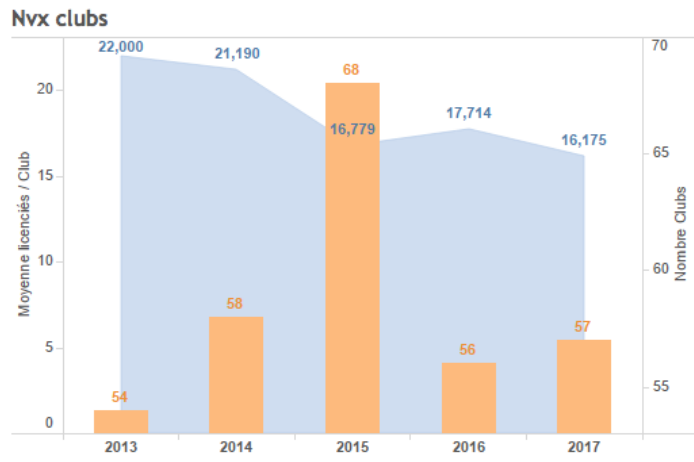
Poursuivons l'analyse et regardons à présent quelles sont les incidences pour les clubs ?

Comme chacun le sait, la croissance du nombre de licenciés peut avoir deux origines :

- L'augmentation du nombre de clubs,
- L'augmentation de la taille des clubs.

Au cours de la saison écoulée, 57 clubs ont été créés. Ce chiffre ne varie guère d'année en année, mis à part le pic de 2015 que nous avons pu rattacher à l'essor du Roller Derby.

Quelles incidences pour les clubs ?



> **57 nouveaux clubs en 2016-17**

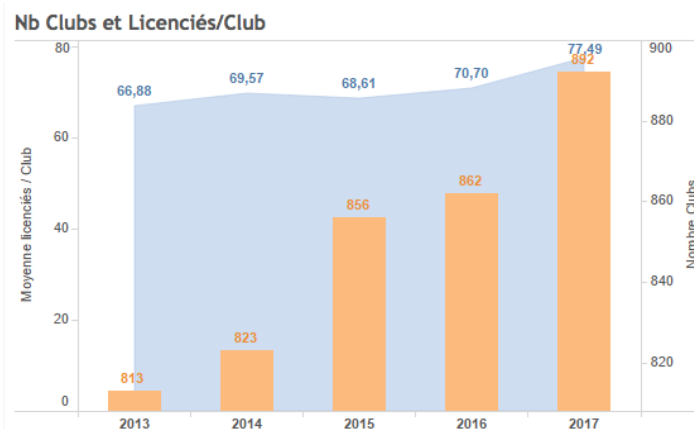
> **Pas d'accélération**



Dès lors, nous pouvons conclure que la progression de près de 10 000 licenciés, est moins liée à la création de nouveaux clubs qu'à l'augmentation de la taille de ceux existants.

Ceci est confirmé lorsque nous nous penchons sur le graphique de la taille moyenne des clubs.

Quelles incidences pour les clubs ?



> **892 clubs**

> **Une taille moyenne en progression**

Ce sont les clubs existants qui ont absorbé l'augmentation des licenciés.



Celle-ci, représentée par la surface bleue est en effet en nette progression. Même si l'augmentation de la taille moyennes des clubs est souvent entravée par des contraintes d'encadrement ou de créneaux et que cela freine par conséquent l'augmentation des licences, nous pouvons toutefois y voir un signe aussi de robustesse. Cela va, en effet, permettre à ces structures qui sont déjà implantées de permettre de proposer un parcours du licencié et d'aller plus loin dans la voie de la fidélisation.

9.2. Les Ligues et les Comités Départementaux

Notre fédération rassemble 15 ligues régionales dont 12 métropolitaines et 3 structures ultra-marines, ainsi que 52 comités départementaux. Un 53^{ème} comité, bi-départemental, est en cours de création.

Afin de soutenir la professionnalisation de l'échelon régional, la fédération s'est engagée dans une démarche de conventionnement avec les ligues volontaires. Les conventions sont établies autour de 3 volets, cumulables ou non : la structuration du territoire, la formation et le développement de l'offre de pratique.

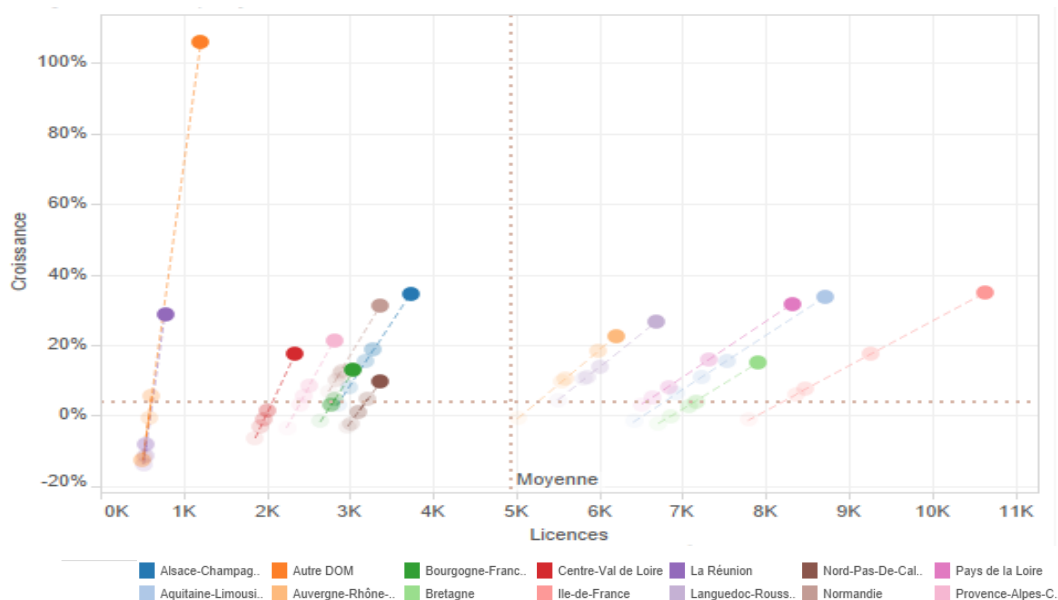
Pour chacun des volets, des objectifs partagés entre la fédération et la ligue sont définis. La convention prévoit une subvention fédérale de 2 500 € par volet en échange de 20 jours de travail consacré par le cadre technique de ligue. Dans le cas d'une convention portant sur les 3 thématiques, cette somme s'élève donc à 7 500 € en échange de 30 jours de travail (soit un 1/3 temps approximativement).

Quatre conventions sont signées à ce jour, avec : la ligue Hauts-de-France, la ligue Ile-de-France, la ligue Grand Est et la ligue Auvergne-Rhône Alpes. Ces conventions sont établies pour une durée d'un an, renouvelable.

Approchant de leur date anniversaire, elles sont aujourd'hui en phase d'évaluation avant d'entrer dans une phase de nouvelle discussion en vue d'un renouvellement.

A noter que des contacts sont pris également avec d'autres ligues intéressées par ce conventionnement.

Avant de refermer ce chapitre consacré aux territoires, revenons un moment sur les statistiques avec une analyse attendue par certains.



Nous voyons ici, à titre d'information, un graphique qui représente les trajectoires de chaque territoire ces dernières années et où ils se situent au regard du nombre moyen de licenciés et du taux de croissance moyen.

9.3. Les actions de développement : zoom sur deux dispositifs

Il y a maintenant deux années, notre fédération a engagé une profonde réorganisation de ces services. En suivant une approche, qui n'est plus cloisonnée par discipline, mais ouverte à des enjeux transverses, nous avons fait le pari de dégager de nouvelles marges d'actions, mais aussi de gagner en agilité pour mieux répondre aux attentes des pratiquants.

C'est tout particulièrement le cas avec le service Ressources et Développement qui a pour mission d'impulser et de mettre en œuvre de nouveaux outils de développement.

Je vous propose de revenir ici sur deux d'entre eux qui jouent un rôle tout à fait significatif dans la croissance que nous connaissons.

9.3.1. Soy Luna

Commençons par Soy Luna. Comme cela a été indiqué tout à l'heure, Soy Luna est le nom d'une série télévisée produite par Disney Channel et qui vise un public de jeunes filles entre 4 et 14 ans. Chaque épisode met en scène les personnages pratiquant le roller.

Un premier partenariat a été conclu Disney Channel, pour une période de test de mars à juin 2017. Celui-ci a été repris et prolongé jusqu'en juin 2018.

Ce partenariat prévoit la mise en œuvre de stages dédiés dans notre réseau. Pour ce faire, la fédération travaille avec les ligues régionales. Des conventions ont été mises en place dans chacune des ligues qui ont désigné un référent régional. La fédération a mis en œuvre une formule clé en main qui prévoit la formation de ce référent (un éducateur chargé à son tour de former sur son territoire), mais également des outils de communication, des visuels personnalisables ainsi qu'une plate-forme d'inscription.

Cette convention se décline ensuite avec les organisateurs. La fédération labellise les manifestations, fournit les visuels personnalisables, met à disposition sa plate-forme d'inscription et est garant du respect du cadre général. La ligue fournit quant à elle le kit de communication et offre un accompagnement de proximité.

Un stage type se déroule sur 4 h 30 et comprend : une initiation au roller, un apprentissage des figures de Luna et de ses amies ainsi qu'une présentation de la chorégraphie avec les enfants.

Soy Luna

Bilan mars - octobre 2017

50 Stages
organisés

12 Régions
impliquées



61 Educateurs
formés



De mars jusqu'à octobre dernier, 50 stages sont organisés dans les 12 ligues métropolitaines. 61 éducateurs formés pour déployer ces stages sur le territoire.

Soy Luna s'appuie sur une campagne de communication mise en œuvre par Disney Channel avec 206 spots de 18 secondes chacun. Cette visibilité à l'antenne génère 6 millions de contacts, concentrés sur des jeunes filles de 4 à 14 ans.

9.3.2. #MyRoller

Le second dispositif que je souhaitais évoquer avec vous est #MyRoller. L'enjeu de #MyRoller est de s'adresser à des pratiquants qui ne sont pas forcément dans les circuits classiques. Nous l'avons dit tout à l'heure, l'objectif est de dépasser nos réseaux et d'aller au-devant d'un public qui n'a pas forcément le réflexe d'être en club, ou en tout cas, qui ne nous connaît pas forcément très bien.

#MyRoller s'appuie sur une communauté, qui est estimée à, vous le savez, 2,5 millions de pratiquants en France. Il vise à mettre en valeur des événements, nous y reviendrons, et surtout véhiculer une image positive de notre sport en s'appuyant notamment, sur les réseaux sociaux et la communication digitale.

#MyRoller met également en œuvre une plateforme avec un moteur de recherche qui vous permet de recenser et de communiquer autour de vos événements grand public : une course d'endurance de 6 heures, une randonnée, ou une disco roller par exemple. En clair, ce sont toutes les manifestations qui sont en accès direct pour le grand public. 350 événements ont été recensés en 2017 sur cette plateforme.

Les utilisateurs peuvent rechercher les manifestations, soit à partir de leur nom, mais aussi en fonction du niveau de difficulté, du type d'évènement recherché ou encore de leur localisation géographique.

#MyRoller est aussi une plateforme d'outils à la disposition des organisateurs : générateur d'affiches et de bannières pour les réseaux sociaux, un blog personnalisé directement hébergé sur la plateforme My Roller...

Dernier aspect de #MyRoller, la campagne de communication, à la fois sur les réseaux sociaux, mais aussi dans la presse et directement sur le terrain.

Nicolas Belloir l'a dit tout à l'heure, c'est effectivement un des points importants de #My Roller. En moyenne une publication de #MyRoller sur Facebook atteint 22 000 personnes. La page dédiée compte 10 221 abonnés et 9 991 mentions J'aime. S'agissant du profil des personnes touchées, 64 % d'entre eux ont entre 25 et 44 ans. Ceux-là mêmes qui aujourd'hui connaissent un tassement parmi nos licenciés ; c'est aussi pour cela que l'on travaille sur ce public.

Plus récemment, #MyRoller s'est étendu à d'autres plateformes de réseaux sociaux, Twitter, ainsi qu'Instagram dont les communautés sont encore en développement.



Réseaux sociaux

Facebook :
10 221 abonnés, 9 991 mentions J'aime
57% femmes / 42% hommes
Age moyen : 64% entre 25-44 ans

Twitter : Lancement en mai
155 abonnés
74 j'aime

Instagram : Lancement en mai
386 abonnés



La stratégie sur 2016/2017 a été d'abord de travailler sur la communauté parce qu'avant de pouvoir promouvoir des événements par le biais des réseaux sociaux, il fallait pouvoir construire une audience. Aujourd'hui, nous entrons dans une deuxième phase qui va nous conduire, à partir des plateformes de réseaux sociaux, à vraiment assurer la promotion de différents événements qui sont recensés sur cette plateforme.

#MyRoller est aussi l'occasion de travailler le réseau plus traditionnel de la presse. Nous voyons ici un recensement des principaux événements et leur valorisation financière.

Dans les médias



L'Equipe (1/2 page) 2000€ HT
Le Parisien (3 articles 4 de page) 4000€ HT
France 2 (30 secondes) 3000€ HT
20 Minutes (1/4 de page Natio) 1500€ HT
Ouest-France (1/2 page Rennes) 2500€ HT
Sud-Ouest (1/2 page) 2430€ HT
Maine Libre (1 page) 2100€ HT



Bien évidemment, il ne s'agit en aucun cas de sommes payées, mais d'une valorisation de la valeur marchande de telles publications dans la presse.

Enfin, dernier aspect de #MyRoller, la présence sur les événements. Quatre ont été couverts la saison passée : Rennes sur roulettes, vous en avez vu les images tout à l'heure dans le récapitulatif vidéo, les 24 h du Mans, le Lugdunum Contest, ainsi que le Paris Roller Marathon.

Ce dispositif sera naturellement poursuivi pour la saison 2017-2018 et renforcé pour accompagner un nombre plus important de manifestations, peut-être de taille un peu plus réduite, des événements itinérants également comme des randonnées.

Voilà en quelques mots les traits saillants et bien évidemment non exhaustifs, de la saison écoulée. Je vous remercie de votre écoute et reste naturellement à votre disposition pour toute question.

10. Rapport d'activités de la Commission médicale (Xavier FANCA)

10.1. Bilan des double surclassements 2017

241 dossiers validés :

✓ 165 **Roller Hockey**

Dont 12 triples surclassements féminins

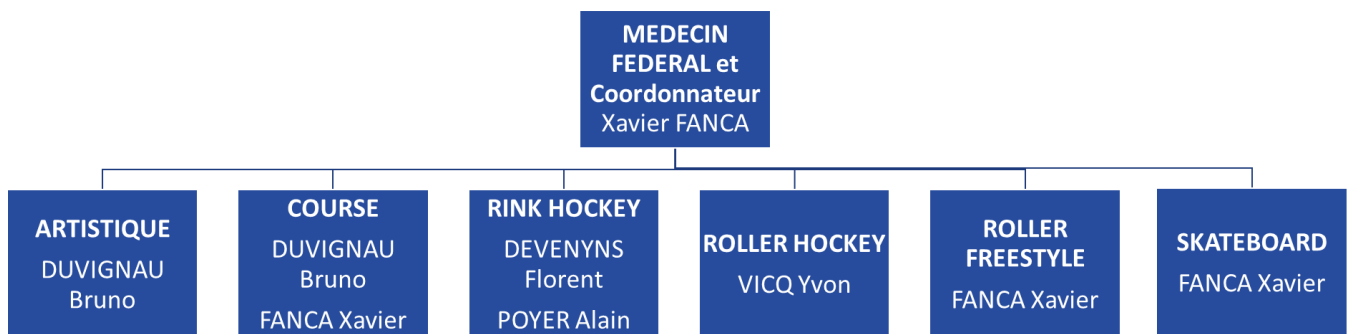
✓ 76 **Rink Hockey**

Dont 11 triples surclassements féminins

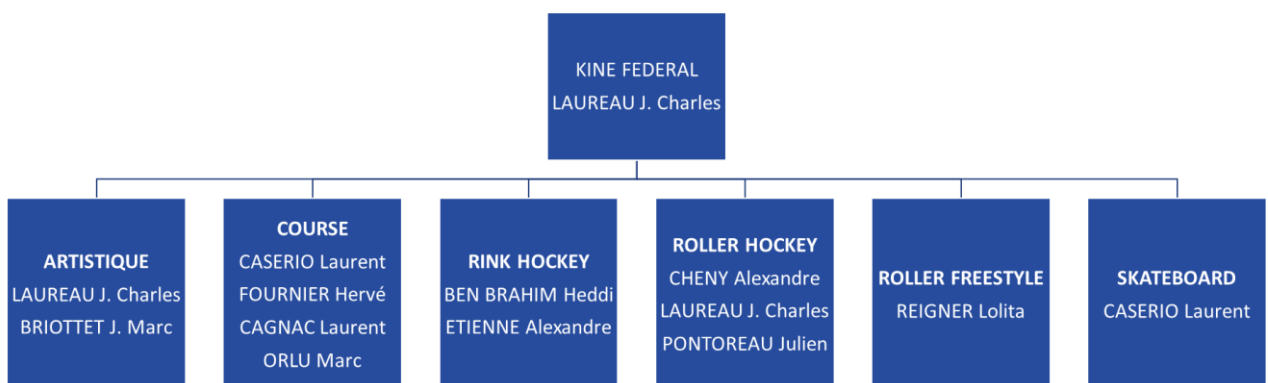
✓ 2 Roller Derby

10.2. Composition de la Commission médicale

✓ Equipe médicale

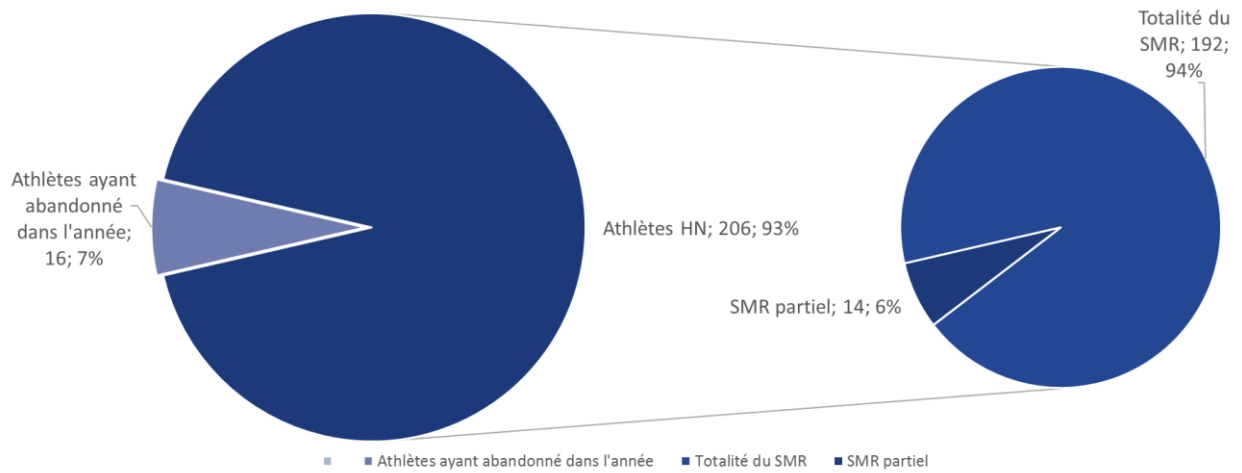


✓ Equipe paramédicale

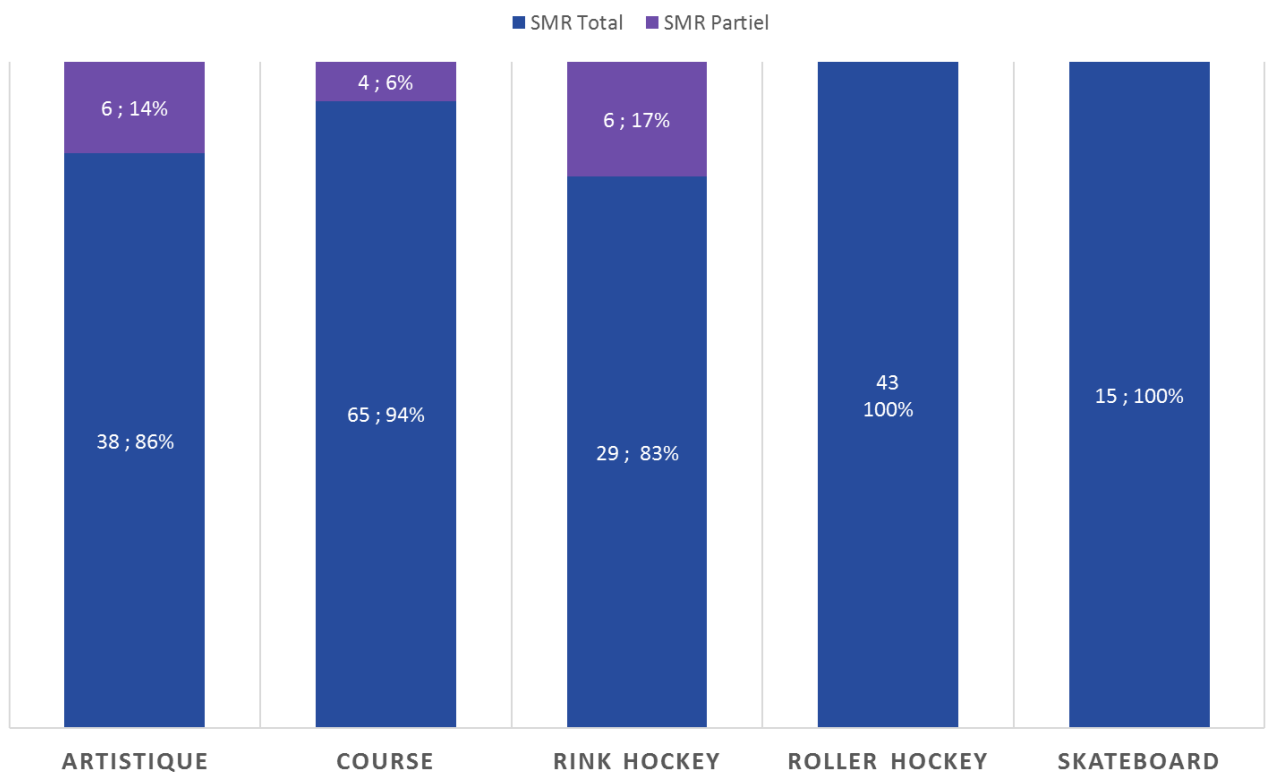


10.3. Suivi médical réglementaire

Résultats toutes disciplines confondues : 222 athlètes de Haut Niveau



Résultats par discipline :



10.4. Dopage

- ✓ Contrôles en **compétitions nationales** :
- 8 contrôles
- Tous négatifs

- ✓ Contrôles en **compétitions internationales : Roller Games**
- 18 contrôles
 - Course : 5
 - Artistique : 2
 - Roller Hockey : 4
 - Roller Freestyle : 3
 - Descente : 4

Tous négatifs

Questions

- Les régions sont interpellées par rapport au sport santé et au sport sur ordonnance. Elles doivent fournir une fiche sur le roller, qui doit préciser ce qu'apporte le roller pour la santé et que fait-on en région pour contribuer à l'ordonnancement du sport par le médecin ? (*Philippe Manguette – Ligue des Hauts de France*)

Le Médecin fédéral avait été interpellé sur ce problème par le Président et le DTN. Mais à l'époque cette demande avait été perçue comme un suivi dans lequel on va évaluer le bienfait du roller sur des pathologies. C'était un travail très lourd, presque impossible à faire sur le plan financier et humain. Le Médecin fédéral se penchera sur la partie sport santé dans le sens de la pratique du roller à titre de prévention sur la santé. (*Xavier Faça – Médecin fédéral*)

- Une personne de l'Assemblée précise qu'elle a participé avec son club à un Roller Mix. L'organisateur a interdit les casques et il a eu plusieurs petits accidents.

Le Médecin fédéral confirme que les enfants doivent être protégés

11. Rapport d'activités de la Direction Technique Nationale (Hervé LALLEMENT)

Le challenge est toujours le même « Faire vite -Vous intéresser -Faire vite »

Vous savez donc que, comme chaque année, je vais m'éloigner du strict rapport d'activité pour aborder de-ci de-là ce qui est plus de l'ordre :

- de l'état des lieux, ;
- de l'analyse succincte de certains résultats, ;
- du coup de projecteur sur des faits ou des témoignages marquants.

Vous savez aussi que je tenterai de vous entraîner dans une présentation des projets qui peuvent être déjà notre actualité ou d'autres à venir qui me tiendront à cœur de porter.

Mais j'ai aussi quelques habitudes.

Je profite de chaque début d'olympiade pour vous faire un rappel sur la nature de l'activité de la direction technique nationale. Sa mission est de servir au mieux la mise en œuvre du projet fédéral, celui sur la base duquel vous avez élu l'an passé l'équipe dirigeante. Projet fédéral au sein duquel il m'incombe d'intégrer les directives émises par la Ministre des sports et notre ministère de tutelle.

Donc au regard de ce projet, la première année de l'olympiade est l'occasion pour le DTN de remodeler son équipe technique. C'est pour cela que je vais consacrer l'essentiel de mon intervention sur la présentation de cette équipe, de ses missions et de ses objectifs.

L'exercice peut sembler simple mais il peut aussi s'avérer plus compliqué qu'il n'y paraît.

Un exemple. Si le temps fédéral peut vous paraître parfois lent en termes de prises de décisions et d'orientations, je vous rassure sur le fait que ce temps est encore plus long quand il s'agit de mon administration. Deux ans pour conduire une réforme du haut niveau qui semble déjà obsolète à la veille d'organiser les Jeux Olympiques en 2024. La ministre a fait du haut niveau une de ses priorités « Une France qui rayonne » et elle a demandé à Monsieur Claude ONESTA de livrer son diagnostic sur le sport français et la haute performance puis de proposer un nouveau modèle français pour les années à venir. Livraison prévue début 2018.

Pour autant validation des PPF le 5 décembre

Dans un autre domaine, nous attendons une note d'orientation de la Ministre à l'adresse des Présidents de fédération qui était promise pour le 15 novembre afin de préparer et livrer la convention d'objectifs pour le 30 décembre.

De son côté le projet fédéral est posé. Il est riche et ambitieux et il s'est notamment fixé comme challenge :

- de maintenir un haut niveau de performance de nos athlètes de l'Equipe de France ;
- d'améliorer à la fois l'image et l'organisation de nos compétitions nationales, ;
- tout en structurant d'une offre de pratique autour de l'accessibilité et sa diversité .

Présentation des services

Performance - 3 strates 16 personnes : 11 CTS ; 2 salariés FFRS ; 2 vacataires 50%

Compétition - et la mise en place d'une Cellule DTN en lien avec le service Compétitions

Ressources & Développement

C'est le moment que j'ai choisi pour aborder un point qui me tient à cœur. Je vous ai parlé de ma façon d'aborder le projet fédéral et comment avec l'équipe que je dirige nous essayons de le mettre en œuvre.

Mais dans un même temps, les élus souhaitent faire disparaître les clivages qu'a pu connaître ou que peut encore connaître cette fédération. PARTAGER :

- Partager est donc au cœur du projet fédéral
- Partager C'est une directive
- Partager C'est peut-être demain un état d'esprit.

Alors au siège fédéral pour faire voir que le message était bien passer on a décroisé, on a fait tomber des murs la Vice-présidente chargée des finances rêvait d'open-space alors pour accueillir deux grands services :

- Compétitions
- Ressources & Développement

Je le dis sur le ton de la plaisanterie mais si « On a fait tomber des murs » mais il reste encore quelques barrières à faire tomber dans nos têtes. Les Roller Games de Nanjing nous ont été une magnifique opportunité de nous prouver que cela peut être une réalité.

Nous avons vécu les premiers Roller Games et à titre très personnel.

Je suis très attaché à la compétition et ce quel qu'en soit le niveau.

Plus précisément, je suis attaché à l'évènement pour ce qu'il comporte de vérité et d'engagement humain. J'ai encore en mémoire ce que ces moments m'ont permis de vivre en club et cela a certainement fait partie des choses qui m'ont construites et qui font que j'ai encore plaisir à être là devant vous.

Alors j'ai proposé aux élus de s'appuyer sur ces valeurs pour échafauder un projet.

Construisons ces rencontres sportives, peut-être un peu éloignées de la compétition mais où nous viendrions, où vous viendriez simplement pour partager. Pas de rivalité, pas de défaites, pas de classement, juste le plaisir de faire du Roller.

Ces rencontres sympas, nous les avons avec les Roller Mix.

Confions l'organisation des Roller Mix aux comités départementaux afin qu'ils construisent une vraie relation de terrain et de proximité avec l'ensemble de leurs clubs.

Laissons-leur la liberté de les organiser sur le format qu'ils désirent,

Donnons aux ligues la capacité de les aider notamment avec la mobilisation de leur agent. Construisons cette nécessaire collaboration entre ligues et départements en direction de tous nos clubs autour des Roller Mix.

Nous avons 800 clubs. Je suis sûr que nous avons 800 écoles de patinage. Nous pouvons, nous devons concernés tout le monde. Vous êtes des grands électeurs alors vous pouvez être les meilleurs porte-paroles.

Vous pouvez faire que PARTAGER ne soit plus qu'un programme, ni une directive mais commencer à être un état d'esprit ou soit tout simplement **une envie**.

Maintenant pour venir renforcer et soutenir cette organisation, il y a un service qui est au cœur du réacteur, : **la Formation**.

Une formation qui est performante car elle a su s'adapter, faire tomber ces fameuses cloisons et innover aux services des initiateurs et des entraîneurs avec toujours à l'esprit la perspective d'en faire les professionnels de demain.

Juste quelques résultats chiffrés.

Ensuite il s'agit de mettre en synergie tous ces services qui n'ont pas forcément tous, la même logique de fonctionnement. C'est notre travail au quotidien avec la directrice. Nous avons peu à peu construit une petite cellule de direction et de coordination avec les responsables de service que sont Thierry CADET, Patrick RINGARD, Simon BRUNERIE et dernièrement David SIKSIK.

Ils ne sont pas tous là mais je profite de l'occasion pour les remercier de leur engagement et de la facilité avec laquelle les choses peuvent se faire.

Néanmoins, vous aurez donc compris que la construction et l'animation de cette équipe est parfois un exercice pas si facile. Elles peuvent effectivement s'apparenter à la lente construction d'un puzzle. Elles peuvent effectivement s'apparenter à la lente à construction d'un puzzle

On peut

- Essayer de poser d'abord le cadre qui m'est imposé par le Ministère des sports ;
- Puis de glisser les différents projets du programme fédéral ;
- Puis d'organiser les moyens humains ;
- Cela passe par la rédaction de lettre de mission qui se fait avec obligatoirement le consentement des agents (négocier convaincre mobiliser).

Vient ensuite l'exercice financier et c'est souvent là qu'on force un peu pour tenter de faire rentrer à tout prix cette satanée pièce. Puis se rendre à l'évidence que financièrement ça ne rentrera vraiment pas

Et puis des fois quand on croit avoir fini on se rend compte qu'il manque quelques pièces

Il me manque quelques pièces

Il me manque un joli sourire et un coin de ciel bleu

Et j'attends que vous me les apportiez

Questions

- Par rapport à la perte du haut niveau du Rink Hockey, il est découvert, il y a environ un an, sur les réseaux sociaux que le statut de haut niveau du rink hockey est perdu. Le monde du rink se mobilise et essaye d'obtenir des informations mais sans résultat. A un moment, l'information du Ministère arrive comme quoi la sanction tombe. La mobilisation continue mais silence radio de la part de la Fédération et du DTN. Des responsables du Ministère ont été rencontrés par des personnes issues du Rink Hockey. Se pose la question comment le rink en est arrivé là. Un communiqué sur le site fédéral donne le rink 5^{ème} mondial, mais après un calcul le rink est 4^{ème} et remplit un des critères liés au statut de haut niveau. Après la poursuite des investigations, découvre que le Ministère se réfère aux résultats, au manque d'évolution du nombre de licenciés (ne remet pas en cause cet état de fait) mais globalement suit les recommandations et le fait que le rink n'a pas été défendu. Les Présidents des clubs et des acteurs de la discipline sont inquiets et demandent que la Fédération partage les informations, les décisions prises et quelle politique va être menée. Tout le monde est conscient que le rink a une part de responsabilité, mais il est jugé que l'information n'a pas circulé par rapport aux sollicitations faites auprès de la Fédération. (*Michel Debrouver – CD 69*)

Cette réforme du haut niveau est dans les tuyaux depuis plus de 2 ans. Le Directeur Technique National a alerté depuis plus de 3 ans sur les critères qui étaient avancés par la commission des sports de haut niveau et la direction des sports. Ces critères étaient connus. Dans un 1^{er} temps, ils faisaient état de la présence de 30 nations en moyenne sur l'Olympiade. Il en a fait part plusieurs fois auprès des membres du Conseil d'Administration de la Fédération. Dans un 2^{ème} temps est arrivé un autre critère de performance, pour les sports n'ayant pas les 30 nations, à savoir un top 4 mondial en moyenne sur l'Olympiade, à la condition qu'il y ait un minimum de 15 nations.

Le DTN a fait le dossier, mais en présentant un résultat global du rink hockey masculin et féminin, car les excellents résultats des filles permettaient d'arriver au 4^{ème} rang mondial. Les résultats des équipes féminines n'ont pas été pris en compte car il n'y a pas tout le temps en moyenne 15 nations sur

l'Olympiade. Il pense avoir transmis cette information mais doit quand même respecter son devoir de réserve. Les éléments d'informations ont été donnés à la Fédération. Le point faible du dossier c'était la mise en avant d'un critère qui n'était pas recevable, à savoir le résultat des filles au Championnat du Monde. Si on prend le classement des seniors hommes, ils ne sont pas au 4^{ème} rang.

Pour faire suite à ce dossier, le Président de la Fédération a sollicité des rendez-vous auprès du Ministre (*Hervé LALLEMENT – DTN*)

Le Président confirme que cela fait 2 ou 3 assemblées générales qu'il y a des propos très alarmistes du DTN et qu'il y a eu le même signal d'alerte en Conseil d'Administration avec plusieurs scénarios, et en particulier un scénario noir avec une seule discipline de haut niveau reconnue. Le temps de l'instruction a été long, mais dès que l'information a été connue, la communication a été faite, d'une part auprès du Conseil d'Administration avec des échanges avec les responsables de la Commission Rink Hockey, et d'autre part par une action politique pour essayer de faire revenir les pouvoirs publics sur cette décision. Il était en relation avec Philippe Sambourg. Il savait qu'il y avait des mobilisations, des pétitions, et la Fédération a considéré que cela pouvait être des atouts. Aujourd'hui, collectivement, il faut rester soudé pour qu'il n'y ait pas de failles dans l'image et la perception de notre défense du haut niveau concernant les pouvoirs publics. Il y a eu en effet une erreur sur la communication sur le site Internet. Cette erreur ne portait que sur le site et non pas sur les documents et le dossier adressés au Ministère des Sports. Ce n'est pas cette erreur qui a mis le rink en difficulté vis-à-vis du Ministère des Sports. Si le choix est maintenu, il aura des conséquences lourdes sur l'ensemble de la Fédération (*Nicolas BELLOIR – Président*).

- L'action « Esprit France » mise en place dans le cadre des Roller Games qui a permis à des athlètes, toutes disciplines, de vivre ensemble une expérience commune inoubliable, doit être félicitée. On peut se réjouir de l'annonce du Président de la création d'une commission pour permettre aux licenciés qui le souhaiteraient de partager ce moment à Barcelone dans 2 ans. Quel est le positionnement de la Fédération par rapport à la structuration des clubs ? Il est dommage que les clubs n'aient pas plusieurs sections, cela faciliterait les démarches auprès des collectivités pour porter à bien les projets. Si c'est l'esprit que veut développer la Fédération, ne serait-il pas possible de prévoir, dans le dossier de labellisation, une rubrique qui permettrait d'octroyer un nouveau label pour les clubs capables d'avoir au sein de leur structure plusieurs pratiques de la Fédération ? (*Bénédicte Preux – Ligue Normandie*)

Ce travail est mené depuis plusieurs années pour accompagner les clubs dans leur polyvalence et cette remarque est bien enregistrée pour d'autres campagnes de labellisation (*Stéphane CASTERAN – Secrétaire Général*).

Il y a quelques années, il a été essayé de différencier les clubs mono-disciplinaires et pluridisciplinaires. Le taux de pratique, de fréquentation et de fidélisation était plus important dans les clubs pluridisciplinaires. (*Hervé LALLEMENT – DTN*)

- Si on considère que le haut niveau est perdu pour l'artistique et le rink hockey sur cette Olympiade, quelle est la pérennité des autres disciplines et quels sont les moyens mis en œuvre par la Fédération pour reconquérir le haut niveau et redynamiser cette formation depuis la base pour avoir des résultats dans 4 ans ou dans 8 ans ? (*Agnès Bedrossian – CD 85*)

Le Directeur Technique National de la FF Roller a rencontré Claude Onesta avec d'autres DTN mais ne sait pas ce qui va être proposé en matière de politique de sport de haut niveau pour préparer les Jeux Olympiques de Paris. Il y a eu une énorme mobilisation pour obtenir ces jeux, mais il n'y a pas une lecture claire du projet du Ministère des Sports ou du Mouvement Sportif sur le chapitre du sport de la haute performance. Il y a une incertitude sur ce que sera le haut niveau demain.

Concernant la politique de la Fédération auprès des clubs, les Roller Mix et l'Ecole de roller sont des projets dans lesquels il faut croire. Il faut aider les clubs en leur donnant des outils, en améliorant les formations d'initiateurs, en faisant de la formation continue, en leur permettant d'intervenir dans le milieu scolaire. Il faut augmenter le niveau de compétence autour de l'école de patinage et faire découvrir les différentes disciplines. Il y a un service aujourd'hui sur ce secteur d'activité autour de ce projet. *(Hervé LALLEMENT – DTN)*

- Ce n'est pas un drame de ne pas être de haut niveau, on peut progresser quand même. Ce n'est pas toujours simple, il y a moins de moyens mais on peut avoir des idées. Il existe la notion de sport de « bon niveau », qui existe dans le milieu universitaire et qui permet aux athlètes d'être reconnus à certains niveaux. Est-ce qu'il est prévu, dans le dispositif DTN, de faire quelque chose ? *(Thierry Ménard – Ligue Pays de Loire)*

Le DTN est amené à justifier et à attester pour ces athlètes de « bon niveau » en fonction des facultés qui ont adopté ce dispositif, mais pour le moment rien de particulier de mis en place, à part de fournir des attestations de participation aux compétitions nationales. La réflexion est plus globale. La commande est dans un premier temps de fonctionner à budget constant et d'essayer de trouver des solutions. *(Hervé LALLEMENT – DTN)*

12. Questions diverses

Des questions diverses ont été transmises préalablement à l'Assemblée Générale, dont certaines ont trouvé leur réponse au cours de cette Assemblée Générale.

- Formation pratique des stagiaires pour le BIF et les BEF, où la Fédération est passée d'une exigence minimale de la roue rouge à la roue bleue. Pourquoi, cette modification ?

Cette modification a été étudiée par le service Formation et Emploi de la Fédération, qui identifie un frein à l'accès à ce diplôme. Le niveau rouge ne se justifiait pas, parce qu'il n'y a pas de corrélation entre le niveau de patinage et le niveau pédagogique.

- Pourquoi le changement de catégorie d'âges, intervenu en cours d'automne ?

La World Skate a décidé, lors de son Congrès à Nanjing (Chine), pendant les Roller Games, de modifier les catégories d'âge des différentes disciplines pour s'aligner sur les catégories d'âge pratiquées par les sports olympiques. Ces catégories d'âge ont été répercutées dans le règlement sportif de la Fédération.

- Question portant sur le développement du Système d'Information Métier : permettre dans la fiche du licencié de pouvoir renseigner 2 adresses

Ce peut effectivement être quelque chose d'utile, notamment pour le club, lorsqu'un enfant a un domicile chez chacun de ses parents.

C'est un point qui n'avait jamais été soulevé et suggéré, mais il en est pris note, et sera étudié.

- Quels sont les moyens alloués à l'arbitrage ?

Un article des textes réglementaires a précédemment été modifié, permettant d'instituer une Commission Nationale d'Arbitrage, qui a vocation à être mise en place dans les prochains mois.

Elle aura pour mission de mutualiser les moyens déjà existants en matière de soutien à l'arbitrage, mais aussi de développer la formation, la valorisation des arbitres.

Il est difficile aujourd'hui de donner une réponse très précise. En revanche c'est un chantier qui est en cours.

- Quelles sont les aides financières accordées aux ligues pour la formation ?

La formation fait partie des compétences déléguées aux ligues régionales. Pour cela, le reversement des licences aux ligues permet de pouvoir assumer l'exercice de ces compétences.

Il y a également l'aide accordée pour la structuration des formations, dans le cadre des conventions signées avec les ligues pour soutenir la professionnalisation.

- Rink Hockey : pourquoi le règlement sportif n'est pas mis en ligne ?

Le règlement sportif du Rink Hockey a subi des modifications, qui ont été adoptées le 8 décembre 2017, soit la veille de cette Assemblée Générale. Il sera mis en ligne aussi vite que possible.

- Que sont devenus les fonds propres de l'ex-Comité National de Rink Hockey ?

Ils apparaissent dans l'annexe aux bilans. Ils n'ont pas disparu, et continuent à être suivis et gérés par la commission sportive concernée, et la Vice-présidente en charge des finances de la Fédération.

- Que fait la Fédération pour le développement des infrastructures, particulièrement des skateparks, et participe-t-elle au financement des rénovations ?

La Fédération sait définir les équipements nécessaires pour l'accueil des compétitions. Ce qu'elle sait moins faire c'est y adjoindre deux autres axes, qui sont pourtant vraiment déterminants :

- La vision de la Fédération sur l'aménagement du territoire ;
- Comment lier cette vision prospective de la politique de développement à nos enjeux de développement ?

Cela passe par l'élaboration d'un schéma directeur des équipements sportifs.

Un 3^{ème} axe, peu développé, mais qui est également déterminant, est de savoir ce qu'on fait sur un équipement. Être capable d'informer sur ce qui peut être fait sur un skatepark en matière de compétitions, mais aussi en matière d'animations, avec le réseau de clubs de la Fédération. Si la Fédération n'est pas capable d'argumenter autour de cela, elle n'arrive pas à convaincre.

La Fédération n'est pas en capacité de financer la construction ou la rénovation d'équipements. Mais elle apporte son soutien aux demandes présentées au CNDS.

- Quels échanges existent avec les responsables des Commissions sportives, pour les clubs ?

Lors de la réforme de la gouvernance, ce point a été prévu.

Lors de l'Assemblée Générale de la Fédération, sont présentés les rapports des Commissions Sportives, qui mettent le focus sur des points forts des activités de chacune des disciplines. Mais rien n'empêche les Commissions Sportives d'organiser une ou des réunions d'information, d'échanges, de concertation avec les clubs qu'elles fédèrent ou animent sur leurs différentes activités.

La parole est laissée à l'Assemblée Générale pour d'autres questions diverses.

- Où peut-on s'adresser pour savoir si des diplômes étrangers ont des équivalences avec des diplômes Français ? (*Chantal Fernandez – CD 44*)

Le dispositif d'équivalence est traité au cas par cas. Il y a une commission au niveau du Ministère où les DTN concernés sont présents. Le titulaire du diplôme doit solliciter le Ministère des Sports. Cela concerne les diplômes d'état et non les diplômes fédéraux (*Hervé LALLEMENT - DTN*)

- Par rapport à la perte du haut niveau du Rink, quels sont les objectifs ? Est-ce que les équipes nationales participeront quand même à toutes les compétitions internationales ? (*Jean-Paul Chiffolleau – CD 85*)

Les règles qui seront adoptées par le nouveau gouvernement ne sont pas encore connues. Il faut attendre la négociation de la convention d'objectifs 2018. Si la subvention est de zéro, il faudra peut-être envisager, comme font 80 % des équipes qui viennent sur les Championnat du Monde, que les clubs ou les athlètes participent aux frais de déplacement de l'Equipe de France. (*Hervé LALLEMENT – DTN*)

Aucune autre question diverse n'étant formulée, le Président de la Fédération clôture l'Assemblée Générale à 18h20.

Le Président remercie l'ensemble des représentants des clubs de leur présence.

Nicolas BELLOIR
Président

Stéphane CASTERAN
Secrétaire Général